



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	07	SOCIAL	04	TRANSPORT	01
ADMINISTRATION	13	ECONOMIE	01	RURAL	13

N° 2601

15 Juillet 2022

15 July 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	000014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ANNULATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 0001/CD/MINAS/2022 SUIVE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 18 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA, ET DE LA DÉCISION N° 0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Y AFFÉRENT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	005_C/CRA/SG/2022 DU 05 JUILLET 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005_C/CRA/SG/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°005/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU 2022, PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU SITE PROVISoire DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	N° _____ 022 ____/22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° _____ 022 ____/22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

4	Reference	09 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°_09_DM/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 14 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

5	Reference	003/A/CR-ES/PCR/amzj/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ET BUREAUX EN TROIS (03) LOTS (PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

6	Reference	007/A/AONO/C.MNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	? 236 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/RA-BB/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 236 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/RA-BB/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N1 TRONCON : BOUAM-DIANG-ANDOM : (62 KM), PHASE 1, SECTION : BOUAM-ANDOM : (25.225 KM) DANS LA REGION DU L'EST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

8	Reference	N°1039/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1039/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000993/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA), MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 025 /22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DÉCISION N° 025 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

10	Reference	? 226/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 226/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 08/07/2022PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002279/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DE LA CIRCULATION EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'AXE BABADJOU-BAMENDA : LOT2 : MATAZEM-WELCOME TO BAMENDAFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINEPAT; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	10 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°_10_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022DU 14 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022. POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

13	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

14	Reference	007/A/AONO/C-MNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

15	Reference	N°1075/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1075/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 08/07/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002299/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/05/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DE LA CIRCULATION EN VUE DE LA REHABILITATION DE L'AXE BABADJOU-BAMENDA : LOT2 : MATAZEM-WELCOME BAMENDA. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

16	Reference	N°233 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY Lire
	Titre/objet	DECISION N°233 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY DU 11 JUIL 2022 PORTANT ANNULLATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 02 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MAROUA-BOGO-POUSS, (63,16 KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DES VOIRIES VILLES TRAVERSÉS.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	N°015/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°015/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DES (02) DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNG -MANGONG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N°1014/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N°1014/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 1ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000767/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28/02/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE N° 917 : DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15,00 KM) REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	Reference	015/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 015/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 009/DC/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/06-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES COMMODITES DE BUREAU (PAUSE-CAFE) POUR LE PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
20	Reference	N°009/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°009/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DES (02) DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNG -MANGONG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
21	Reference	016/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 016/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 008/DC/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/06-2022 RELATIVE AU SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI.NOM DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)NUMÉRO : 6745-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	Reference	?220/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ?220/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 1ER JUILLET 2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000767/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28/02/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RÉGIONALE N°917 : DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15, 00 KM) RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [N° 023 /22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)
Titre/objet DÉCISION N° 023 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture N/A

24

Reference [N° 024 /22/D/ CAY 1er / SG / SFMP/BMP](#) [Lire](#)
Titre/objet DÉCISION N° 024 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture N/A

25

Reference [N°007/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NGAMBE-TIKAR -BENG-BENG - BORD DU MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture N/A

26

Reference [ADDITIF N°04](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°04 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 13/06/2022 RELATIF A LA FOLRNITIRE DES EQUIPEMENTS DE L'HÔT DE VILLE DE BERTOUA
Nature de prestation Approvisionnements Généraux
Date de cloture N/A

27

Reference [N° 1101 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022](#) [Lire](#)
Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 1101 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 12 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 16 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R0113, TRONCON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.
Nature de prestation N/A
Date de cloture N/A

28

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)
Titre/objet ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference 007/A/AONO/C.MNA/CIPM/2022 Lire Titre/objet ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 006_C/CRA/SG/2022 du 14 JUILLET 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°006_C/CRA/SG/2022 DU 14 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°006/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU2022, PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100). Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference N° 1092 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA-BB/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 1092 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA-BB/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 23 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N1, TRONCON : MAGBA – MBET – BOUAM (62 KM), PHASE 1, SECTION : BOUAM-DIANG-ANDOM : (25,225 KM) DANS LA REGION DU L'EST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 007/DG /TRADEX/CIPM /22 Lire Titre/objet DECISION N°007/DG /TRADEX/CIPM /22 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CUVES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	? 237 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/BB 2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ? 237 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/BB 2022 DU 12 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 16 MAI 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R0113, TRONCON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

36	Reference	026/AONO/HGD/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES D'USURE DESTINÉES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	11-08-2022

37	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

38	Reference	009/AONO/CIPM/FR/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/FR/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-08-2022

39	Reference	N°014/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE GAH –MIMBE(10 KM) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	Additif n°1 du 00002940 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 DU 00002940 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000035/DCE/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002543/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMI/DMAI/NMG DU 07 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À NKOLESSANG , COMMUNE DE LEMBE YEZOUM , RÉGION DU CENTRE ET DE DEUX MINI AEP ÉQUIPÉES DE POMPES SOLAIRE A MORA ET WALADE, COMMUNE DE MORA , RÉGION DE L'EXTRÊME NORD EN TROIS (03) LOTS .
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	Reference	07 C/CRA/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007_C/CRA/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022; PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 007/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU 2022,PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT(20)PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT(80)PLACES MARQUEESAU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA,EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
42	Reference	N°013/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NGAMBE-TIKAR -BENG-BENG -BORD DU MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
43	Reference	N°010/COM/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/COM/C/AKO/SG/ DU 08 JUILLET PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
44	Reference	N° 1081 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSECOMMUNIQUE N° 1081 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 11 JUIL 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 02 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MAROUA-BOGO-POUSS, (63,16 KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DES VOIRIES VILLES TRAVERSÉS.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

46	Reference	?223/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION ?223/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 000993/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6 KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA). MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

47	Reference	000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ANNULLATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N°0001/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 18 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA, ET DE LA DÉCISION N°0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Y AFFÉRENT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

48	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

49	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	<p>Reference COMMUNIQUE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
51	<p>Reference DECISION N°001 /D/SG/CUK/CIPM/2022 DU 1 0 MAI 2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°001 /D/SG/CUK/CIPM/2022 DU 1 0 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CIPM/CUK DU 06 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEIICULES PICK UP DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
52	<p>Reference 070/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 05/07/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 070/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 05/07/2022, POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2022 SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 05-08-2022</p>
53	<p>Reference N°010/D/C/AKO/SG/ Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°010/D/C/AKO/SG/ DU 08 JUILLET PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.OBJET DE L'APPEL D'OFFREN°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCEMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMANFINANCEMENT : BIP MINEE 2022</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
54	<p>Reference N°008/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE GAH –MIMBE(10 KM) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
55	<p>Reference 007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 DU 25/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, BIP EXERCISE 2022 IMPUTATION :36468016412052811225002</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 05-08-2022</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	07/AONO/C-MBNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	09-08-2022

57	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

58	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

59	Reference	007bis/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT BIP MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-08-2022

60	Reference	000021/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 11/07/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000021/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 11 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE : RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE.LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN (01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 67830-CM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

61

Reference [013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR EN BETON ARME ET EN PAVES DU TRONCON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDLIFE BILINGUAL)(LONGUEUR : 263 ML ; LARGEUR : 6 M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 11-08-2022

62

Reference [007/A/AONO/C-MNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

63

Reference [005/AONO/CIPM/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005/CIPM/MAETUR DU 14/07/2022 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-08-2022

64

Reference [00012/AR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N° 00012/AR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 JUILLET 2022 N° 00020/AONR/MINEPDED/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DES RESAUX LAN ET D'INTERCONNEXION DU MINEPDED EN VUE DE LEURS REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE D'HEBERGEMENT.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

65

Reference [000017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet 000017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2022

66

Reference [Additif n°1 du 00002939](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 DU 00002939 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000034/DCE/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002571/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMI/DMAI/NMG DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE SIX (06) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference [000016/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet 000016/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES A LA CAMWATER.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 18-08-2022

68

Reference [010/AONR/CUY/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/CUY/CIPM/2022 DU 12/07/2022 RELATIF A LA MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 1500 LAMPADAIRES SOLAIRES INTERCONNECTES DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2022 ET SUIVANT, LIGNE 220 150 (CONSTRUCTION)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 09-08-2022

69

Reference [000015/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE A LA CAMWATER

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-08-2022

70

Reference [000014/AONO/CAMWATER/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/CAMWATER/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-08-2022

71

Reference [025/AONO/HGD/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-08-2022

72

Reference [004/AONO/CIPM/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/004/CIPM/MAETUR DU 14/07/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU LOTISSEMENT DE NKONDOM I (OPÉRATION 188).

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-08-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

73	Reference 001bis/AONO/PU/CUK/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 BIS/AONO/PU/CUK/CIPM/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES PICK-UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 08-08-2022
-----------	---

74	Reference 69/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 du 05/07/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 69/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 DU 05/07/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIELS GÉOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 127 05 3300125 2031 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 08-08-2022
-----------	---

75	Reference 012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 15 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POURLES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 09-08-2022
-----------	--

76	Reference 000036/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 juillet 2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000036/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE BASSO EN MT/BT TRIPHASEE, DAND LE GROUPEMENT BALESSING, ARRONDISSEMENT DE PENKA MICHEL , DEPARTEMENT DE LA MENOUA , REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 (INTERVENTION D'URGENCE)MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 17-08-2022
-----------	--

77	Reference 011/AONO/ANOR/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 15 JUILLET 2022POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION-EQUIPEMENTE DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE : FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DES PETITES ET GRANDES MASES DU LABORATOIRE A YAOUNDE MBALLA II (QUARTIER DRAGAGE) AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR).(EN PROCEDURE D'URGENCE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-08-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 15 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE LEP-MBOG, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE LEP-MBOG,ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-08-2022

79	Reference	008/AONO/C-DZENG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ENDOUM (INTER R0118) - EP EKANGA - CHEFFERIE OBOFIANGA - CARREFOUR ASSOK -CARREFOUR BIKOK – CARREFOUR NKNONMEDZAP-CHEFFERIE AZAP ELON- CARREFOUR AKA'A : PHASE 1 ET 2, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	05-08-2022

80	Reference	001/AONR /APME/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22-001/AONR /APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE D'URGENCE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET APME
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	12-08-2022

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

DECISION N° 000014/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ANNULATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N° 0001/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 18 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA, ET DE LA DÉCISION N° 0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Y AFFÉRENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

Vu La Constitution ;

Vu La Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;

Vu La Loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N° 00000546/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022;

Vu La Lettre d'autorisation de gré à gré N° 001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 du 18 mars 2022 du Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu La Consultation Directe N°0001/CD/MINAS/2022 suite à l'autorisation de gré à gré N°001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 du 18 mars 2022 pour les travaux de Construction et de Réhabilitation de l'Institution Camerounaise de l'Enfance (ICE) de Maroua.

Vu La Décision N°0008/D/MINAS/SG/SDBMM/SMP du 14 avril 2022 portant attribution du Marché subséquent à la consultation susmentionnée ;

Vu La Lettre N°002878/L/MINMAP/SG/GALS/ST/IK du 27 juin 2022 du Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics déclarant la Consultation Directe N°001/CD/MINAS/2022 infructueuse ;

DECIDE,

Article 1^{er} : sont annulées, la Consultation Directe **N°0001/CD/MINAS/2022** relative au projet susvisé et la Décision **N°0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP** du 14 avril 2022 portant attribution du marché y afférent.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 005_C/CRA/SG/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°005/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU 2022, PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 13 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU SITE PROVISOIRE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communiqué**

Par décision N° 005/C/CRA/SG/2022 du la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
Travaux de construction d'un bloc administratif au site provisoire de l'immeuble siège du Conseil Régional de l'Adamaoua	149 953 405	Quatre (04) mois	ETS BARAKAAT, B.P ; B.P; 134 NDERE TEL: 699698783

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 5 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° _____ 022 _____ /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021705 de la session N° 028 du 08/06/2022 et N° 00021717 de la session N° 039 du 06/07/2022 et N° 0021721 de la session N° 043 du 12/07/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er}: la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 013/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux d'entretien et aménagement d'un tronçon de route en terre de 1km a NKOLMBONG-NKOUANDI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence est attribuée à l'**Ets SAINT JOSEPH**, TEL: 699051574représentée par Madame **NGEH Jessica KOUH**, Directeur Général pour un montant total **TTC FCFA de 48 378 961 (quarante-huit millions trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent soixante un francs)**.

Délai d'exécution des travaux : 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N° 09 /DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 DU 14 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022; Considérant le DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 mai 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE MERE ET ENFANT DE MBANGASSINA

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITES	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI
1	MBANGASSINA	MBANGASSINA	ETS DIM'S AQUINAL BP :6912 YAOUNDE Tel :677 758 155	7 984 980	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

CONSEIL REGIONAL DE L'EST

ADDITIF RECTIFICATIF N° 03 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CR-ES/CIPM/2022 DU 21 JUIN 2022 POUR LA REHABILITATION DES BATIMENTS ET BUREAUX EN TROIS (03) LOTS (PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres		
<p>Au lieu de ...</p> <p>Au lieu de :</p>			
N° prix	Désignation des Ouvrages	Unité	Prix Unit. e chiffre
<p>LOT 300 : <u>Charpente - Couverture</u></p>			
	<p>Le prix 300 comprend :</p> <p>la fourniture et la pose y compris traitement des fermes, pannes, des contreplaqués en AYOUS ou SAPPELLI pour plafonds ;</p> <p>La pose du plafond en tôle lisse sur la périphérie du bâtiment ;</p> <p>La fabrication et la pose du solivage en bois dur du pays de 4/8^e ;</p> <p>la fourniture et la pose des tôles dont les caractéristiques sont précises dans le devis quantitatif et estimatif des travaux et le CCTP ;</p>		
	<p>La Fourniture et pose de tôles faîtières ;</p> <p>La fourniture et la pose du Bardage en tôles bac ALU e ? 5/10^e</p> <p>Y compris toute sujétion d'étanchéité.</p>		

<p>301</p>	<p>Fermes en bastaing bois dur traites au xylamon</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré par métré contradictoire, la fourniture et le façonnage des fermes en bois massif conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p><i>Fermes en bois dur du pays en bastaings de section 8x15 traités au xylamon</i></p> <p>la fourniture de bois suivant le CCTP ;</p> <p>le débit ;</p> <p>le traitement du bois</p> <p>le façonnage et la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p>	<p>m³</p>	
<p>302</p>	<p>Bois dur traites au xylamon pour pannes en bois dur</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des pannes en chevrons de 4x8 cm et lattes de rive de pignon conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture des pannes suivant le CCTP ;</p> <p>le débit ;</p> <p>le traitement des pannes ;</p> <p>le façonnage et la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire</p>	<p>m³</p>	

<p>303</p>	<p>Plafond de trames de 60x120 de 4mm en contre plaquet 4mm y compris bois de solivage en latte de 4x8 traités et couvre joint</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de faux plafond en contreplaqué conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture selon le CCTP;</p> <p>le solivage en bois dur de 4X8cm en trame de 60x120 ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>le façonnage en panneaux de 60x120 et la pose ;</p> <p>Couvres joint avec chanfreins et rainures ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	<p>m²</p>	
<p>304</p>	<p>Tôle bac de 6/10^e</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des tôles bac 6/10^e conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture de la tôle bac 6/10^e ;</p> <p>le débit ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose (tire fonds, cavaliers, rondelles feutres) ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>	<p>m²</p>	

305	<p>F et P tôles faitières de 50cm de large</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle faîtière crantée de 50 cm de large, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture de la tôle faîtière crantée de 50 cm de large ;</p> <p>le débit ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>	ml	
306	<p>F et P tole de bardage de 30cm de large</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des toles de bardage de 30cm de large conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture selon le CCTP;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>	ml	

1 Autres

Lire plutot

N° prix	Désignation des Ouvrages	
LOT 300 : <u>Charpente - Couverture</u>		
	<p>Le prix 300 comprend :</p> <p>la fourniture et la pose y compris traitement des fermes, pannes, des contreplaqués en AYOUS ou SAPPELLI pour plafonds ;</p> <p>La pose du plafond en tôle lisse sur la périphérie du bâtiment ;</p> <p>La fabrication et la pose du solivage en bois dur du pays de 4/8^e ;</p> <p>la fourniture et la pose des tôles dont les caractéristiques sont précises dans le devis quantitatif et estimatif des travaux et le CCTP ;</p> <p>La Fourniture et pose de tôles faîtières ;</p> <p>La fourniture et la pose du Bardage en tôles bac ALU e ? 5/10^e</p> <p>Y compris toute sujétion d'étanchéité.</p>	
301	<p>Fermes en bastaing bois dur traites au xylamon</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube, mesuré par métré contradictoire, la fourniture et le façonnage des fermes en bois massif conformément au CCTP.</p>	
	<p>Il comprend notamment :</p> <p><i>Fermes en bois dur du pays en bastaings de section 8x15 traités au xylamon</i></p> <p>la fourniture de bois suivant le CCTP ;</p> <p>le débit ; le traitement du bois ; le façonnage et la pose ;toutes sujétions</p>	
N° prix	Désignation des Ouvrages	

302	<p>Bois dur traites au xylamon pour pannes en bois dur</p> <p>Ce prix rémunère au mètre cube (m3), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des pannes en chevrons de 4x8 cm et lattes de rive de pignon conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture des pannes suivant le CCTP ;</p> <p>le débit ;</p> <p>le traitement des pannes ;</p> <p>le façonnage et la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique à l'unité, mesuré par métré contradictoire</p>
303	<p>Plafond de trames de 60x120 de 4mm en contre plaquet 4mm y compris bois de solivage en latte de 4x8 traités et couvre joint</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m2), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de faux plafond en contreplaqué conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture selon le CCTP;</p> <p>le solivage en bois dur de 4X8cm en trame de 60x120 ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>le façonnage en panneaux de 60x120 et la pose ;</p> <p>Couvres joint avec chanfreins et rainures ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>

304	<p>Tôle bac de 6/10^e</p> <p>Ce prix rémunère au mètre carré (m²), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des tôles bac 6/10^e conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture de la tôle bac 6/10^e ;</p> <p>le débit ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose (tire fonds, cavaliers, rondelles feutres) ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre carré, mesuré par métré contradictoire.</p>
305	<p>F et P tôles faitières de 50cm de large</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle faitière crantée de 50 cm de large, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture de la tôle faitière crantée de 50 cm de large ;</p> <p>le débit ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>

306	<p>F et P tole de bardage de 30cm de large</p> <p>Ce prix rémunère au mètre linéaire (ml), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose des toles de bardage de 30cm de large conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture selon le CCTP;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>
-----	---

N° prix	Désignation des Ouvrages	Unité	Prix Unit. en chiffre	en P le
307	<p>F et P des faitières de 50</p> <p>Ce prix rémunère en unité (U), mesuré par métré contradictoire, la fourniture et la pose de la tôle faitière crantée de 50 cm de large, conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture de la tôle faitière crantée de 50 cm de large ;</p> <p>le débit ;</p> <p>la fourniture des accessoires de pose ;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique au mètre linéaire, mesuré par métré contradictoire.</p>	U		

308	<p>F et P des rives de faitage</p> <p>Ce prix rémunère en unité (U), mesuré par mètre contradictoire, la fourniture et la pose des rives de faitage conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>la fourniture;</p> <p>la pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique en unité, mesuré par mètre contradictoire.</p>	U	
309	<p>F et P des châssis naco à 7 lames</p> <p>Ce prix rémunère en unité (U), mesuré par mètre contradictoire, la fourniture et la pose fenêtres en châssis NACO à 7 lames y compris toute sujétion pour scellement et conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>La fourniture de châssis NACO ;</p> <p>La pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique en unité, mesuré par mètre contradictoire.</p>	U	
310	<p>F et P des naco (longueur 50 à 70cm)</p> <p>Ce prix rémunère en unité (U), mesuré par mètre contradictoire, la fourniture et la pose des naco (longueur 50 à 70cm) y compris toute sujétion pour scellement et conformément au CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <p>La fourniture de châssis NACO ;</p> <p>La pose ;</p> <p>toutes sujétions</p> <p>Ce prix s'applique en unité, mesuré par mètre contradictoire.</p>	U	

311	Réhabilitation du garde-corps en place Ce prix rémunère au mètre carré (m2), la réhabilitation du garde-corps en place suivant les spécifications du CCTP	m2		
312	F et P des serrures sur les portes Ce prix rémunère en unité(U), la fourniture et pose des serrures sur les portes conformément au CCTP.	U		
313	Fourniture des cadenas Ce prix rémunère en unité (U), la fourniture des cadenas conformément au CCTP.	U		

Le reste sans changement.

Le Président du Conseil Régional de l'Est

Copie :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;

Affichage CR-ES.

BERTOUA le 13 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

WOUAMANE MBELE

COMMUNE DE MESSAMENA

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MESSAMENA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 236 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/RA-BB/2022 DU 12 JUIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 25 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N1 TRONCON : BOUAM-DIANG-ANDOM : (62 KM), PHASE 1, SECTION : BOUAM-ANDOM : (25.225 KM) DANS LA REGION DU L'EST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;
Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics.

Vu l'Additif 1 N°111/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/OBD/2022 du 02 juin 2022 relatif à l'Appel d'Offres National OuvertN°048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 23 mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Nationale N1, tronçon : MAGBA – MBET – BOUAM (62 km), phase 1, section :

BOUAM-DIANG-ANDOM : (25,225 KM), dans la Région de l'Est

Vu Les Offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°42/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 01 Juillet 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 08/L/MINTP/CIPM-TCRI du 01 Juillet du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Nationale N1, tronçon : MAGBA – MBET – BOUAM (62 km), phase 1, section : BOUAM-DIANG-ANDOM : (25,225 KM), dans la Région de l'Est.

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	MBGABA-MBET-BOUAM	BOUAM-DIANG-ANDOM (25.225 km)	GROUPE MENT WAMBO /GEGE BUINESS	4 750 14 7 369	4 750 14 7 369	Délai de livraison : 12 mois.

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1039/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000993/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA), MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°000993/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour les prestations supplémentaires de contrôle technique et surveillance des travaux de la route Sangmélina-Ouessou, Lot1 : Bikoula-Djoum (35,6km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo., le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Contrôle technique et surveillance	Bikoula-Djoum	35,6	Groupe ment Beta Consult SARL/Pan Arab Consulting Engineers (PACE) B.P 5009 Yaoundé Tél : 222 21 55 09	949 640 363	949 640 363	Délai d'exécution : 33 mois. Offre financière la mieux-disante

Le mandataire du Groupement attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 025 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021705 de la session N° 028 du 08/06/2022 et N° 00021718 de la session N° 010 du 07/07/2022 et N° 0021722 de la session N° 044 du 13/07/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er} : la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 014/AONO/CAY1^{er} / CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon de route sur une distance de 5,5km au lieu-dit NDJOANASSI-GRACAM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence est attribuée A la société ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD , TEL: 675692059,représenté par Monsieur **AWAH Ferdinand**, Directeur Général pour un montant total **TTC FCFA de 30 576 893 (trente millions cinq cent soixante-seize mille huit cent quatre-vingt-treize francs).**

Délai d'exécution des travaux : 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 226/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 08/07/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002279/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 19/05/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DE LA CIRCULATION EN VUE DE LA RÉHABILITATION DE L'AXE BABADJOU-BAMENDA : LOT2 : MATAZEM-WELCOME TO BAMENDA FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINEPAT; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 002299/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/05/2022 pour l'exécution des travaux d'urgence pour le maintien de la circulation en vue de la réhabilitation de l'axe Babadjou-Bamenda : Lot2 : Matazem-Welcome to Bamenda ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N°002299/L/ PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/05/2022 pour l'exécution des travaux d'urgence pour le maintien de la circulation en vue de la réhabilitation de l'axe Babadjou-Bamenda : Lot2 : Matazem-Welcome to Bamenda ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux d'urgence pour le maintien de la circulation en vue de la réhabilitation de l'axe Babadjou-Bamenda : Lot2 : Matazem-Welcome to Bamenda.

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Linéaire (Km)	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (en mois)
Lot Unique	Travaux d'urgence pour le maintien de la circulation	Matazem Welcome to Bamenda	18,05	BUNS SARL B.P : 1130 Yaoundé, Tél : 222 315 275	2 000 000 000	Deux milliards	12 mois

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°_10_/DM/C/MBA/SG/CIPM/2022 DU 14 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution de Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant le DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4 X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA.

D E C I D E :

Article 1^{er} : aucun entrepreneur n'ayant été retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à la Demande de Cotation susmentionnée, **déclare ledit marché infructueux.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 14 Juillet 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

MBOENE Bernard

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°006/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 20 JUIN 2022. POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, précisant le montant d'un million (1 000 000) de francs CFA et valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.</p> <p>Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p> <p>Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, précisant le montant d'un million (1 000 000) de francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Dossier Administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ;
- Non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de Caution de soumission
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.

2 Les critères essentiels

Ces critères sont :

N° d'Ordre	Critères	Note (en points)
1	Capacité financière	3 points
2	Référence pour les missions similaires ; joindre les contrats (première et dernière page), Attestation de référence et Attestation de bonne fin.	35 points
3	Compréhension des termes de référence	10 points
4	Méthodologie et planning d'exécution de la Mission	10 points
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	30 points
6	Matériel et équipement	10 points
7	Présentation générale de l'offre	2 points
	Total	100 points

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est fixée à **80/100 points**.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité-coût** (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière **NF** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** : le montant de la proposition la Moins-disante, sa note financière finale sera prise égale à 100 points.

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées, à partir de la note financière et de la proposition la moins-disante, par la formule :

Fm est égal à la proposition financière la moins-disante

F le montant de la proposition considérée.

Le Soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée, sera déclaré **adjudicataire du Marché**.

2	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>La grille d'évaluation des offres est la suivante :</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Dossier Administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ; Non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ; Absence de Caution de soumission Fausses déclarations ou pièces falsifiées. Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ; Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p>

REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Clauses du RAO (5.3)	Le Dossier Administratif et les Propositions Technique et Financière doiv ent être soumises au plus tard _____ à _____ heure locale.	Le Le Dossier Administratif et les Propositions Technique et Financière doivent être soumises au plus tard _____ Juillet 2022, à 13 heures préc Heure locale.
---	---	---

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Cautionnement provisoire (8)	Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, précisant le montant d'un million (1 000 000) de francs CFA et valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres	Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres, précisant le montant d'un million (1 000 000) de francs CFA et valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.
---	---	---

REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)



Critères essentiels

Sous-critères de la grille d'évaluation

-

EXPERIENCE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL CLE AFFECTE A LA MISSION

Chef de Mission : Expert Senior en Management Environnemental BAC+5) (15 points) :

- CV daté et signé : **1 point**

- Diplôme certifié d'Ingénieur ou (BAC +5 QHSE) ou MBA en gestion (*En l'absence de diplôme, attribuer la note de 0 à toutes les rubriques suivantes*) : **1 point**

- Expérience professionnelle : **2 points**
 - ? Inférieur à 7 ans : 1 point
 - ? Supérieure à 7 ans : 2 points

- Nombre de projet en accompagnement à une norme ISO en qualité de Chef de Mission :
3 points
 - ? Moins de 5 références 2 points
 - ? Plus de 5 références : 3 points

- Nombre de projets en accompagnement à la norme ISO 14001/2015 : **2 points** (un point par référence).

- Nombre de projets en accompagnement à une norme ISO des entreprises publiques et parapubliques nationales comme Chef de mission : **2 points** (un point par référence).

- Nombre de projets en accompagnement à une norme ISO des entreprises publiques et parapubliques nationales à la norme ISO 14001/2015 : **2 points** (un point par référence)

- Certification IRCA ISO 14001 version 2015
2 points.

- Attestation de disponibilité pour ce projet :

1 point



Sous-critères de la grille d'évaluation

EXPERIENCE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL AFFECTE A LA MISSION

Chef de Mission : Expert Senior en Management Environnemental BAC+5) (15 points)

- CV daté et signé : **1 point**

- Diplôme certifié d'Ingénieur ou (BAC +5) ou MBA en gestion (*En l'absence de diplôme, note de 0 à toutes les rubriques suivantes*)

- Expérience professionnelle : **2 points**

? Inférieur à 7 ans : 0'5 point

? Supérieure à 7 ans : 1'5 point

- Nombre de projet en accompagnement à la norme ISO en qualité de Chef de Mission

3 points

? Moins de 5 références 1 point

? Plus de 5 références : 2 points

- Nombre de projets en accompagnement à la norme ISO 14001/2015 : **2 points** (un point par référence)

- Nombre de projets en accompagnement à la norme ISO des entreprises publiques et parapubliques nationales comme Chef de mission : **2 points** (un point par référence).

- Nombre de projets en accompagnement à la norme ISO des entreprises publiques et parapubliques nationales à la norme ISO 14001/2015 : **2 points** (un point par référence)

- Certification IRCA ISO 14001 version 2015 : **1 points.**

- Attestation de disponibilité pour ce poste : **1 point**

1 point



YAOUNDE le 14 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT EN BETON ARME AU QUATIER BAMILEKE, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les rôles de Chef service du marché et de Maître d'œuvre sont dévolues au Chef service technique de la Mairie de Ntui et au Délégué Départemental des travaux publics respectivement.</p> <p>L'absence de la caution de soumission est un critère éliminatoire.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>Le point 17 de l'article 06 ne fait pas partie du présent appel d'offres</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE MESSAMENA

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MESSAMENA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1075/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 08/07/2022
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT
AUTORISATION N° 002299/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/ECA DU 19/05/2022 POUR L'EXECUTION
DES TRAVAUX D'URGENCE POUR LE MAINTIEN DE LA CIRCULATION EN VUE DE LA REHABILITATION
DE L'AXE BABADJOU-BAMENDA : LOT2 : MATAZEM-WELCOME BAMENDA. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT-EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 002299/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 19/05/2022 pour l'exécution travaux d'urgence pour le maintien de la circulation en vue de la réhabilitation de l'axe Babadjou-Bamenda : lot2 : Matazem-Welcome Bamenda, Région du Nord-Ouest, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOU MIS SIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot 1	Travaux d'urgence pour le maintien de la circulation	Matazem Welcome to Bamenda	18,05	BUNS SARL B.P : 1130 Yaoundé, Tél : 222 315 275	2 000 000 000	2 000 000 000	Délai d'exécution : 12 mois. Offre financière la moins-disante

SOU MIS SIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Noms et Adresses des soumissionnaires	Motifs de l'élimination
1	GROUPE MIKA, BP 19111 Yaoundé , Tél : 69989 61 37	Dossier administratif incomplet pour absence de l'attestation de domiciliation bancaire
2	BOFAS BTP SARL, B.P : 3565 Yaoundé ; Tél 22 60 84 84	Dossier administratif incomplet pour absence de l'attestation de domiciliation bancaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.
 Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N°233 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY DU 11 JUIL 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 02 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MAROUA-BOGO-POUSS, (63,16 KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DES VOIRIES VILLES TRAVERSÉS.FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 17 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

la circulaire N° 0001/PR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu La Décision N°000164/D/PR/MINMAP/ACPM du 01 mars 2022 du Ministre des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu L'Appel d'Offres International Ouvert N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 du 02 juin 2020 relatif aux travaux d'aménagement de la route Maroua-Bogo-Pouss, (63,16 km) y compris la construction des voiries villes traversés;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu La Lettre N°COCM/LT/MNP/2022/06/00000197 du 15 juin 2022 de la Banque Africaine de Développement (BAD) A Monsieur le Ministre des Travaux Publics dont l'objet porte sur le programme d'appui au secteur des transports - phase II – Appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la section de la route Bogo – Pouss – Revue de la version 4 du rapport d'analyse des Offres ;

Vu La Lettre N° 002827/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR du 22 juin 2022 de Monsieur le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics A Monsieur le Ministre des Travaux Publics dont l'objet porte sur la demande de l'accord préalable pour l'annulation de l'Appel d'Offres pour les travaux d'aménagement de la section de route Bogo – Pouss.

DECIDE :

Article 1 : l'Appel d'Offres International Ouvert N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 du 02 juin 2020 relatif aux travaux d'aménagement de la route Maroua- Bogo – Pouss., (63,16 km) y compris la construction des voiries villes traversés est annulée.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°015/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DES (02) DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNG -MANGONG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°009/D/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	RABAIS	Délai	Observations
lot 1	ETS MC ² & FILS	14 225 850	16 964 326	0%	120 jours	RAS

Le soumissionnaire

1-ETS MC² & FILS

Est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route rurale GAH –MIMBE (10 km) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

NGAMBE-TIKAR le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°1014/C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 1ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000767/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28/02/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE REGIONALE N° 917 : DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15,00 KM) REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré suivant autorisation N°000767/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 28/02/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15,00 KM), Région de l'Extrême-Nord, le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Contrôle technique et surveillance	Dargala (Inter N1)- Tokombéré	15,00	RODCON SARL BP: 3617 Tél.: 699 96 82 29	279 999 246	265 719 949	Délai d'exécution : 21 mois. Offre financière la mieux-disante
SOUSSIONNAIRE NON RETENU							
N°	Noms et adresses des soumissionnaires			Motifs de l'élimination			
1	ECOPE SARL, Tél : 243 17 00 45			Non technique inférieure à 70/100			

Le mandataire du Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires invités, ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionnée et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 208. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 015/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 009/DC/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/06-2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DES COMMODITES DE BUREAU (PAUSE-CAFE) POUR LE PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Montant TTC	Méthode de sélection	Observation
FOURNITURE DES COMMODITES DE BUREAU (PAUSE-CAFE)	SOUSSIONNAIRE RETENU			
	2FNC SERVICE, BP : 6101 Yaoundé, TEL : 695 411 895	5 492 655 FCFA	Comparaison des offres	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRES SOUSSIONNAIRES EVALUES			
	ETS SERVICE ET COMMERCE Email : benohtp@yahoo.fr , Tel : 694 566 733	5 832 518 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme
	ETS CORPORATE SERVICES, Tel : 699 719 639	6 189 07 FCFA	Comparaison des offres	Offre non conforme
	ETS EXCELLENCE CONCEPT, Tél : 677 520 129/699 246 077	7 108 314 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme
	ETS MBOUGBAN, B.P. : 12086 Yaoundé; Tél : 674 22 37 45/699 76 49 28	9 499 455 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure



COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°009/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 14 AVRIL 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DES (02) DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNG -MANGONG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;

la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite a la signature du décret N° 2018 /366 du 20 juin 2018 ;

vu

- Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre circulaire

- Vu** L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DES (02) DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUNG -MANGONG DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

- Vu** la lettre N°002/L/CIPM-NGT/2022 du 30 juin 2022 portant proposition d'attribution

- Vu** le procès verbal d'attribution de la commission interne de passation des marchés de la commune de Ngambé-Tikar N°20/PV/CIPM-NG-T/2022 du 30 juin 2022

DECIDE :

Article 1^{er}–Le soumissionnaire ETS MC² & FILS est retenu pour les travaux de construction d'un bloc des (02) deux salles de classes a l'école publique de NGOUNG -MANGONG

BP : 000 Yaoundé /Tel : 696 61 51 71

LOT	ENTREPRISES	INTITULE DU PROJET	MONTANT HT	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS MC ²	Travaux de construction d'un bloc des (02) deux salles de classes a l'école publique de NGOUNG -MANGONG	14 225 850	16 964 326	120 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

NGAMBE-TIKAR le 1 Juillet 2022

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

COMMUNIQUE N° 016/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N° 008/DC/PADESCE/UCP/CG/CIPM/SPM/06-2022 RELATIVE AU SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI. NOM DU PAYS : CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE) NUMÉRO : 6745-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Faisant suite à la Demande de Cotation ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Intitulé	Noms et adresse de la société retenue	Montant TTC	Méthode de sélection	Observation
SERVICE DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DU PADESCE	SOUSMISSIONNAIRE RETENU			
	MASTER PROECTION SARL Tél : +237 222 219 404/ 698 474 768	11 160 000 FCFA	Comparaison des offres	Société retenue à l'issue de la comparaison des offres
	AUTRES SOUSMISSIONNAIRES EVALUES			
	VIGILCAM, BP : 16194 Yaoundé, Email : servicesvigilcam2006@yahoo.com , Tel : 242 199 343	11 161 800 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme pour l'essentielle
	DAK SECURITY, BP: 1023 Yaoundé, Tel: 690 912 275/ 222 215 478	13 952 250 FCFA	Comparaison des offres	Offre conforme pour l'essentiel

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?220/D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 1ER JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 000767/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 28/02/2022 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE RÉGIONALE N°917 : DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15, 00 KM) RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 000767/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 28/02/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de LA route DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15KM)° Région de l'Extrême-Nord ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000767/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 28/02/2022 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de LA route DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15,00 KM) Région de l'Extrême-Nord ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le rapport le rapport d'Analyse des pièces administratives et des offres techniques et financières y relatives ;

Vu le Procès-Verbal du 16 mai 2022 relatif à la 29ème session des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

Vu le Procès-Verbal de négociation du 6 juin 2022 relatif à la négociation du montant initial du Soumissionnaire RODCON SARL ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Technique dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route DARGALA (INTER N1) -TOKOMBERE (15KM), Région de l'Extrême-Nord.

SOU MIS
SIONNAIRE
RETENU

N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé En lettres (en FCFA)	Observation
Lot Unique	Contrôle technique et Surveillance des travaux	Dargala (Inter N1)- Tokombéré	15, 00	RODCON SARL Tél : 699 96 82 29	265 719 949	Deux cent soixante-cinq millions sept cent dix-neuf mille neuf cent quarante neuf	Délai d'exécution : 21 mois. Offre financière la mieux-disante

Article 2: Le mandataire du BET attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 023 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021703 de la session N° 026 du 03/06/2022 et N° 00021720 de la session N° 042 du 11/07/2022 et N° 0021723 de la session N° 045 du 15/07/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er} : la lettre commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/CAY1^{er} / CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} est attribuée à la société TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl, TEL: 672905351représenté par Monsieur NNANNA Christian ARAH, Directeur Général pour un montant total de **TTC FCFA de 17 913 795 (dix-sept millions neuf cent treize mille sept cent quatre-vingt-quinze francs) – lot 4**

Délai d'exécution des travaux : 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

DÉCISION N° 024 /22/D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de l'ARMP;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé N° 0021703 de la session N° 026 du 03/06/2022 et N° 00021720 de la session N° 042 du 11/07/2022 et N° 0021723 de la session N° 045 du 15/07/2022 ;

Et conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics.

DECIDE:

Article 1^{er} : les lettres commandes objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/CAY1^{er} / CIPM /22 du 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER} sont attribuées à la société TATOUZAN & FILS Sarl, TEL: 675450797représenté par Monsieur FEUDJIO Martin, Directeur Général pour un montant par lots de TTC FCFA de 18 335 002 (dix-huit millions trois cent trente-cinq mille deux francs).

Délai d'exécution des travaux : 3 (trois) mois.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NGAMBE-TIKAR –BENG-BENG – BORD DU MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
 - Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
 - Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
 - Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
 - Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
 - Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
 - Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
 - Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
 - Vu** vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
 - Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
 - Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 - Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
 - Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
 - Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
 - Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite a la signature du décret N° 2018 /366 du 20 juin 2018 ;
- vu



Vu La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2022 ;

Vu la lettre circulaire

Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NGAMBE-TIKAR –BENG-BENG – BORD DU
 MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU
 CENTRE

la lettre N°002/L/CIPM-NGT/2022 du 30 juin 2022 portant proposition d'attribution

Vu le procès verbal d'attribution de la commission interne de passation des marchés de la commune de Ngambé-Tikar N°20/PV/CIPM-NG-T/2022 du 30 juin 2022

Vu

DECIDE :

Article 1^{er}—Les soumissionnaires retenus pour l'exécution des dites travaux sont les suivants :

- ETS WAFFI BP : 0000 Yaoundé /tel 677 721 258
- PATHFINDERS CONCEP SARL BP : Yaoundé tel 695 082 150/676 310 124/674 975 951
- MOVINGUI SARL BP : 0 Ebolowa : Tel 697 06 15 57

LOT	ENTREPRISES	INTITULE DU PROJET	MONTANT HT	Montant TTC	RABAIS	Délai
Lot 1	ETS WAFFI	construction d'un pont définitif de 10 m sur la rivière HOUKE au PK 25 + 000	34 491 318	44 708 397	0%	120 jours
Lot 2	PATHFINDERS CONCEP SARL	construction d'un pont définitif de 06m sur la rivière NGUIEN au PK 12 + 500	29 349 741	34 999 566	0%	120 Jours
Lot 3	MOVINGUI SARL	construction de quatre (04) dalots	16 769 000	18 997 181	5%	120 jours

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de Ngambé-Tikar**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

ADDITIF RECTIFICATIF N°04 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 13/06/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'HÔTEL DE VILLE DE BERTOUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies avec une version numérique marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le **12 JUIL 2022 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°12/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022

RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE BERTOUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies avec une version numérique marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la SIGAMP de la Communauté Urbaine de Bertoua au plus tard le **26 JUIL 2022 à 10 heures**, heure locale et devront porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°12/AONO/CUB/MVB/SG/SIGAMP/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022

RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE BERTOUA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture aura lieu le **_12 / JUIL /2022 à 11_ heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture aura lieu le **_26 / JUIL /2022 à 11_ heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bertoua siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

BERTOUA le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1101 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/BB/2022 DU 12 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 16 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R0113, TRONCON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 16 mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R0113, tronçon : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 Km), Phase 1, Section : AKONOLINGA (Sous-Préfecture) – carrefour YIL (23,2 km) dans la Région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM)	SECTION AKONOLINGA (Sous-préfecture) – carrefour YIL (23,2 km)	ARAB CONTRACTORS	4 950 184 878	4 950 184 878	Délai de livraison : 12 mois.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CONSTRUCTION DE LA GARE ROUTIERE DE NGUILA, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les rôles de Chef service du marché et de Maître d'œuvre sont dévolues au Chef service technique de la Mairie de Ntui et au Délégué Départemental des travaux publics respectivement.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>Le point 16 de l'article 06 ne fait pas partie du présent appel d'offres</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-NT/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE HÔTEL DE VILLE-CARREFOUR ODON AVEC REHABILITATION D'UN PONT, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les rôles de Chef service du marché et de Maître d'œuvre sont dévolues au Chef service technique de la Mairie de Ntui et au Délégué Départemental des travaux publics respectivement.</p> <p>L'absence de la caution de soumission est un critère éliminatoire.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>Le point 17 de l'article 06 ne fait pas partie du présent appel d'offres</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE MESSAMENA

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MESSAMENA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N°006_C/CRA/SG/2022 DU 14 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°006/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU2022, PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 18 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communiqué**

Par décision **N°006/C/CRA/SG/2022** du..... la société ci-après a été déclaré adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit ;

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AU SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN PROCEDURE D'URGENCE	178 965 347	Quatre (04) mois	ETS TRADING CORPORATION OF CAMEROON.

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 14 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1092 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/RA-BB/2022 DU 12 JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 23 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE N1, TRONCON : MAGBA – MBET – BOUAM (62 KM), PHASE 1, SECTION : BOUAM-DIANG-ANDOM : (25,225 KM) DANS LA REGION DU L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°048/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 du 23 Mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Nationale N1, tronçon : MAGBA – MBET – BOUAM (62 km), phase 1, section : BOUAM-DIANG-ANDOM : (25,225 KM), dans la Région de l'Est, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	MBGABA -MBET-BOUAM	BOUAM-DIANG-ANDOM (25.225 km)	GROUPE MENT WAMBO /GEGE BUINESS	4 750 147 369	4 750 147 369	Délai de livraison : 12 mois.

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

TRADEX S.A

DECISION N°007/DG /TRADEX/CIPM /22 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 24 MAI 2022, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CUVES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 24 mai 2022, relatif à la fourniture et l'installation des cuves dans les nouvelles stations-service TRADEX ;

Considérant le procès-verbal N°062/CIPM-TRADEX/2022 du 27 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

Considérant le Procès-Verbal de négociation du 08 juillet 2022 de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A., relatif à la négociation en vue de revoir à la baisse les offres financières du soumissionnaire COMETAL de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit, est déclarée adjudicataire des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 24 mai 2022, pour les montants et les délais ci-après :

ENTREPRISE	N° LOT	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
COMETAL BP 4382 Douala	N°1	Cinquante-trois millions cent quarante-sept mille deux cent quatre-vingt-quatre (53 147 284)	Soixante-trois millions trois cent soixante-dix-huit mille cent trente-six (63 378 136)	Trente (30) jours

ENTREPRISE	N° LOT	MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
COMETAL BP 4382 Douala	N°2	Soixante un millions neuf cent soixante-treize mille dix (61 973 010)	Soixante-treize millions neuf cent deux mille huit cent quinze (73 902 815)	Trente (30) jours
COMETAL BP 4382 Douala	N°3	Soixante un millions neuf cent cinquante un mille cinq cent vingt-cinq (61 951 525)	Soixante-treize millions huit cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-treize (73 877 193)	Trente (30) jours
COMETAL BP 4382 Douala	N°4	Cinquante-huit millions quatre cent vingt mille cent vingt quatre (58 420 124)	Soixante-neuf millions six cent soixante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix huit (69 665 998)	Trente (30) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 11 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 237 D/MINTP/SG/DCT/CAO /IE2/BB 2022 DU 12 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/2022 DU 16 MAI 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA ROUTE REGIONALE R0113, TRONCON : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), PHASE 1, SECTION : AKONOLINGA (SOUS-PRÉFECTURE) – CARREFOUR YIL (23,2 KM) DANS LA REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 56 36 125 02 330005 523511.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2021/026 du 16 Décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022;

Vu la loi N°2022 /004 du 27 avril 2022 portant ratification de l'Ordonnance N°2021/004 Du 29 décembre 2021 modifiant et complétant certaines disposition de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021

Vu le Décret n° 2001/018 du 17 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;

Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère Des Travaux Publics ;

Vu la Circulaire N°0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés publics.

Vu l'Additif 1 N°109/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/OBD/2022 du 02 juin 2022 relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 047/AONO/MINTP/CIPM-TCRI/ 2022 du 16 mai 2022 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R0113, Tronçon : Akonolinga – Endom - Obout (86,7 Km), Phase 1, Section : Akonolinga (Sous-Préfecture) – Carrefour YIL (23,2 km) dans la Région du Centre. Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2022 et suivants.

Vu les Offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°37/PV/CIPM-TCRI/MINTP du 23 juin 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 07/L/MINTP/CIPM-TCRI du 27 juin 2022 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de bitumage de la route Régionale R0113, tronçon : AKONOLINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM), Phase 1, Section : AKONOLINGA (Sous-Préfecture) – Carrefour YIL (23,2 km) dans la Région du Centre.

N° lot	Type de prestation	Tronçon	Phase 1	Noms et Adresses du soumissionnaire	Montant TTC lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observations
Unique	Exécution des travaux de bitumage de route	AKONO LINGA – ENDOM - OBOUT (86,7 KM)	SECTION AKONO LINGA (Sous-Préfecture) – carrefour YIL (23,2 km)	ARAB CONTRACTORS	4 950 184 878	4 950 184 878	Délai de livraison : 12 mois.

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 013/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux d'entretien et aménagement d'un tronçon de route en terre de 1km a NKOLMBONG-NKOUANDI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} en procédure, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	Ets SAINT JOSEPH
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	48 378 961 TTC FCFA
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à l'**Ets SAINT JOSEPH**

L'attributaire **SAINT JOSEPH**, TEL: 699051574 représentée par Madame **NGEH Jessica KOUH**, Directeur Général, est par conséquent invitée à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 026/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES D'USURE DESTINÉES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation consistent en la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 49 000 000 F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant des capacités techniques et financières pour mener à bien cette prestation.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2022 ; Imputation 610301 (Hémodialyse).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 65 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **11 Août 2022 à 12 h 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 026/AONO/HGD/CIPM/2022 du 12 Juillet 2022 pour la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2022.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de 03 mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 980 000 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **11 Août 2022 à 13 h 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence d'une autorisation à soumissionner du fabricant des générateurs Fresenius.
7. Absence d'un contrat de représentation avec le fabricant de générateurs Fresenius installés au service d'hémodialyse de l'Hôpital Général de Douala (photocopie de la première et dernière page dudit contrat).
8. Absence d'une attestation d'origine des pièces, délivrée par le fabricant Fresenius.
9. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le suivi après-vente, de fournir et d'installer en temps opportun toutes les pièces objet de la présente commande.
10. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le Service d'Hémodialyse.
11. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **1. Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **2. Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 30 000 000 F CFA
3. **3. Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 18 000 000 F CFA.
4. **4. Planning et délai de livraison**: 03 mois au plus.
5. **5. Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif).

-

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com

DOUALA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National ° 014/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon de route sur une distance de 5,5km au lieu-dit NDJOANASSI-GRACAM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	30 576 893 TTC FCFA
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à la société **ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD**. L'attributaire **ALPHA COMMERCIAL COMPANY**, TEL: 675692059, représenté par Monsieur AWAH Ferdinand, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CIPM/FR/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER. (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Fonds routier lance un appel d'offres national ouvert pour le recrutement d'un Cabinet de placement du personnel d'appui au Fonds routier.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres a pour objet, le recrutement d'un cabinet de placement du personnel d'appui au Fonds routier.

Il s'agit de manière précise de :

- organiser la présélection et la sélection définitive du personnel d'appui qualifié relativement à la mission du Fonds routier et aux spécifications contenues dans le cahier de charge;
- mettre à la disposition du Fonds routier le personnel d'appui qualifié retenu ;
- suivre le personnel mis à disposition (rendement, performance, adéquation avec les objectifs de l'appui, disponibilité, assiduité) ;
- produire un rapport mensuel de l'activité du personnel d'appui en insistant sur l'atteinte des objectifs définis,
- assurer le paiement des salaires du personnel d'appui conformément au contrat individuel passé entre le cabinet et les personnes concernées ;
- veiller à l'immatriculation du personnel d'appui auprès de la CNPS ;
- veiller à la souscription d'une assurance responsabilité civile en rapport avec les dommages éventuels, causés par le personnel d'appui ;
- déclarer les charges fiscales et sociales dudit personnel d'appui.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de **cent cinq millions (105 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant dans le domaine des ressources humaines (placement du personnel) installées en République du Cameroun et justifiant des références et d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement du Fonds routier, exercice 2022 pour la tranche ferme et exercice 2023 pour la tranche conditionnelle – Guichet « Investissement ». Imputation budgétaire A2P2A20010 : Code paragraphe : 9FP620SA80 – Site : 04

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté aux heures ouvrables (07h 30 - 15h 30) au Fonds routier sis au 12^{ème} étage de l'immeuble SNI à Yaoundé (Courrier) porte 12-21, dès diffusion du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dans les bureaux du Fonds routier sis à l'immeuble SNI, 12ème étage, porte 12.21 –Tél. (237) 222.22.47.52– Yaoundé – Cameroun, sur présentation d'une quittance de versement au compte d'affectation spécial CAS ARMP n° 33598860001-94 à la BICEC, d'un montant de **cent mille (100 000) FCFA**, non remboursable, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP..... ; email ; TEL.....

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel devra parvenir au bureau du courrier porte 12-21, au plus tard **le 16 Août 2022 à 10 heures** locale et devra porter la mention : **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AC**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution estimé par le Maître d'ouvrage est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification des ordres de service respectif de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **deux millions cent mille (2 100 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Cette caution pourra avoir l'une des formes suivantes : versement ou virement dans le « compte caution » ouvert auprès de la SCB Cameroun – agence du Boulevard du 20 mai :

Code banque : 10002 - Code guichet : 00031

Numéro de compte : 12014073151 Clé RIB : 39

Code IBAN : CM21 1000

Code B.I.C. (SWIFT) : CRLYCMCXXXX

Cautionnement de soumission délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréés par le Ministre en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles de formulaires du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16 Août 2022 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier dans la salle de conférences du Fonds Routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

12.1. Critères éliminatoires :

Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48h après l'ouverture des plis ;

Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix ;

Document falsifié ;

Fausse déclaration ;

Absence de la capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 20 000 000 FCFA ;

Note technique inférieure à 56 oui/63 ;

Absence d'agrément du MINEFOF ;

Non-respect d'un salaire minimum indiqué par le maître d'ouvrage ;

Non-respect du modèle de soumission ;

12.2. Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

Organisation générale pour la conduite de la prestation ;

Temps d'intervention du personnel de suivi ;

Respect du profil clé du personnel de la mission ;

Présentation des charges sociales et fiscales

Références du cabinet dans les prestations similaires ;

Fréquence de production des rapports et mise à disposition et collecte des fiches d'évaluation du personnel d'appui ;

Présentation des offres.

Seules les offres financières des consultants ayant réalisé un score technique d'au moins 56 oui /63 seront analysées.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à l'Appel d'Offre et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour l'exécution satisfaisante de la lettre commande et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le soumissionnaire devra commencer sa mission à la date spécifiée dans le Règlement Particulier du dossier d'appel d'offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissions de la présente consultation sont valables pour une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du Fonds routier, à l'adresse ci-après : BP 6221 Yaoundé ; TEL : 222 224 752.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°014/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE GAH –MIMBE(10 KM) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante), COMMUNIQUE :
Par DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	RABAIS	Délai
lot 1	ETS GENELEC	22 626 000	26 981 505	0%	90 jours

Le soumissionnaire

1-ETS GENELEC

Est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route rurale GAH –MIMBE (10 km) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

NGAMBE-TIKAR le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°1 DU 00002940 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000035/DCE/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002543/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMI/DMAI/NMG DU 07 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI AEP À NKOLESSANG , COMMUNE DE LEMBE YEZOUM , RÉGION DU CENTRE ET DE DEUX MINI AEP ÉQUIPÉES DE POMPES SOLAIRE A MORA ET WALADE, COMMUNE DE MORA , RÉGION DE L'EXTRÊME NORD EN TROIS (03) LOTS .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Ø Au lieu de :

Financement : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) MINEE, Exercice 2022

Lire :

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022 ;

Imputation : 56 32 138 02 330001 524113

Objet de la demande de Consultation

Le présent Appel à Consultation à pour objet l'exécution des travaux de construction d'une mini AEP à Nkolessang , Commune de Lembe Yezoum , Région du Centre et de deux mini AEP équipées de pompes solaire a Mora et Walade, Commune de Mora , Région de l'Extrême Nord en Trois (03) lots.

La participation à cette consultation est restreinte aux trois (03) entreprises ci-dessus sur proposition de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie :

N°	NOMS DES ENTREPRISES	CONTACT
1	ROMEZ BAT-CAM SARL (Lot n°1)	Tel: 690 90 41 81-671 81 11 11
2	ABDOULAYE ALI (lot 2)	Tel : 699 25 58 28
3	ABDOULAYE ALI (lot 3)	

Les Bordereaux descriptifs et quantitatifs de cette prestation doivent être chiffrés et déposés sous enveloppe cachetée adressée au MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE avec mention

« AVIS DE LA CONSULTATION N°000035/DCE/MINEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022 pour l'exécution des travaux de construction d'une mini AEP à Nkolessang , Commune de Lembe Yezoum , Région du Centre et de deux mini AEP équipées de pompes solaire a Mora et Walade, Commune de Mora , Région de l'Extrême Nord en Trois (03) lots. À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 007_C/CRA/SG/2022 DU 13 JUILLET 2022; PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ 007/M/CRAD/SG/CIPM/2022 DU 2022,PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT(20)PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT(80)PLACES MARQUEES AU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA,EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP/CRA 2022(IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communiqué**

Par décision N° **007/C/CRA/SG/2022** du la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING ECLAIRE DE VINGT(20) PLACES COUVERTES ET DE QUATRE-VINGT (80) PLACES MARQUEES AU SOL SUR PAVE A L'IMMEUBLE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA	24 279 30 FCFA	Deux (02) mois	ETS NGAIGANAMO, B.P; 610 NDERE TEL : 691 168 743

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 13 Juillet 2022

Le PRÉSIDENT

DEWA OUMAROU

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

COMMUNIQUE N°013/C/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART SUR LA ROUTE NGAMBE-TIKAR -BENG-BENG –BORD DU MBAM DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar (Autorité contractante),

COMMUNIQUE :

Par **DECISION N°007/D/RC/D-MK/C-NG-T/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	RABAIS	Délai	Observations
lot 1	ETS WAFFI	34 491 318	44 708 397	0%	120 jours	RAS
lot 2	PATHFINDERS CONCEP SARL	29 349 841	34 999 685	0%	120 Jours	RAS
lot 3	MOVINGUI SARL	16 769 000	18 997 181	5%	120 jours	RAS

Les soumissionnaires :

1-ETS WAFFI

2- PATHFINDERS CONCEP SARL

3- MOVINGUI SARL

retenus pour les travaux de construction d'ouvrages d'art sur la route NGAMBE-TIKAR -BENG-BENG –BORD DU MBAM dans la Commune de NGAMBE-TIKAR, Département du MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

NGAMBE-TIKAR le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

COMMUNE D'AKOEMAN

COMMUNIQUE N°010/COM/C/AKO/SG/ DU 08 JUILLET PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune D'Akoeman communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**

Le résultat dudit appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU		
Nom et Adresse du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution(
ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190	10 699 110 (Dix millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent dix)	Quatre (04)

Le Mandataire des **ETS OSSOL FORAGE** attributaire est invité de se présenter à la Mairie d'Akoeman pour la souscription de s de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N° 1081 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NNEY/2022 DU 11 JUIL 2022 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 DU 02 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE MAROUA-BOGO-POUSS, (63,16 KM) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION DES VOIRIES VILLES TRAVERSÉS. FINANCEMENT : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

L'Appel d'Offres International Ouvert N° 061/AOIO/MINTP/CSPM-PFC/2020 du 02 juin 2020 relatif aux travaux d'aménagement de la route Maroua-Bogo-Pouss, (63,16 km) y compris la construction des voiries des villes traversés est annulée.

Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

LES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1^{ER}/ CIPM /22 DU 03/06/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}, EN PROCEDURE D'URGENCE

SOUSSIONNAIRES	TATOUZAN & FILS Sarl	TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl
Examen offre administrative	Conforme	Conforme
Examen offre technique	Conforme Note technique de 93,10%	Conforme Note technique de 82,75%
Examen offre financière	Conforme montant TTC : 18 335 002 FCFA/LOTS	Conforme montant TTC : 17 913 795 FCFA
Délai de livraison	3 mois	3 mois
Résultats	LOT 1-LOT2-LOT3	LOT 4

Décision d'attribution: Les différentes lettres commandes sont attribués à :

- LOT 1 au LOT3 TATOUZAN & FILS Sarl, Tel. 675450797, représenté par Monsieur FEUDJIO

Martin, Directeur Général pour un montant par lot de TTC FCFA de 18 335 002 (dix-huit millions trois cent trente-cinq mille deux francs)

- LOT 4 à TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl, Tel. 672905351, représenté par Monsieur NNANNA Christian Arah , Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 17 913 795 (dix-sept millions neuf cent treize mille sept cent quatre-vingt-quinze francs)

Aussi, les entreprises ci-dessus sont par conséquentes, invitées à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement desdits Marchés.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ?223/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/AR/2022 DU 05 JUILLET 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 000993/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 09/03/2022 POUR LES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE SANGMELIMA-OUESSO, LOT1 : SANGMELIMA-DJOUM, SECTION 2 : BIKOULA-DJOUM (35,6 KM), REGION DU SUD, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINTP ; EXERCICES 2021 ET SUIVANTS, FONDS KOWEITIEEN POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ARABE (FKDEA). MONTANT DES TAXES : BIP DU MINTP-EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;
Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;
l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;
Vu la Décision N°0001208/CAB/MINMAP/ du 13 décembre 2021 portant nomination d'un Président par intérim à la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures placée auprès du Ministère des Travaux Publics (CIPM-TCRI) ;
Vu la Décision N°481/D/MINTP/CAB du 20 décembre 2021 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics ;
Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Lettre Circulaire N°000002/LC/MINMAP/CAB du 12 mai 2022 relative à la continuité du service public des marchés publics en cas de sanction d'un Maître d'Ouvrage ou d'un Maître d'Ouvrage Délégué, ou des membres d'une Commission de Passation de Marchés Publics conformément aux dispositions des articles 194 et 195 du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2022 ;
Vu l'Autorisation de Gré à Gré N° 000993/L/ MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 du MINMAP ;
Vu le Dossier de Consultation de gré à gré suivant autorisation N° 000993/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 09/03/2022 pour les prestations supplémentaires de contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de la route Sangmélîma-Ouessou, Lot1 : Sangmélîma-Djourn, Section 2 : Bikoula-Djourn (35,6 km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo ;
Vu l'offre du soumissionnaire ;
Vu le rapport le rapport d'Analyse des pièces administratives, des offres techniques et financières y relatives ;

DECIDE:
Article 1: Le Groupement dont le nom suit est retenu pour la réalisation des prestations supplémentaires de contrôle technique et la surveillance des travaux de construction de la route Sangmélîma-Ouessou, Lot1 : Sangmélîma-Djourn, Section 2 : Bikoula-Djourn (35,6 km), Région du Sud, Département du Dja et Lobo.

SOU MIS SIONNAIRE RETENU							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçons	Linéaire (Km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Cor rigé En lettres (en FCFA)	Obser vation
Lot Unique	Contrôle technique et Surveil lance des travaux	Bikoula-Djourn	35,6	Groupement Beta Consult SARL /Pan Arab Consulting Engineers (PACE) B.P 5009 Yaoundé Tél : 222 21 55 09	949 640 363	Neuf cent quarante neuf millions six cent quarante mille trois cent soixante trois	Délai d'exé cution : 33mois. Offre finan cière la mieux- disante

Article 2: Le mandataire du Groupement attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 00010/C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 13 JUILLET 2022 PORTANT ANNULATION DE LA CONSULTATION DIRECTE N°0001/CD/MINAS/2022 SUITE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°001102/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE6 DU 18 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DE L'INSTITUTION CAMEROUNAISE DE L'ENFANCE (ICE) DE MAROUA, ET DE LA DÉCISION N°0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 AVRIL 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Y AFFÉRENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales COMMUNIQUE :

La Consultation Directe N°0001/CD/MINAS/2022 susmentionnée et la Décision N°0008/D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP du 14 avril 2022 portant attribution du marché y afférent sont annulées conformément aux dispositions des articles **102(1)** et **104 (1)** du Code des Marchés Publics.

Par conséquent, les responsables des Entreprises **HAMID et FRERES, GONGA, MAMOUDOU NASROU** sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine aux heures ouvrables dès publication du présent communiqué, auprès du Ministère des Affaires Sociales ; Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; Porte 24 ; téléphone : 222 23 06 81. Passé ce délai, ces offres seront simplement détruites.

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},
Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National ° 014/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon de route sur une distance de 5,5km au lieu-dit NDJOANASSI-GRACAM dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} en procédure d'urgence, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	30 576 893 TTC FCFA
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à la société **ALPHA COMMERCIAL COMPANY LTD**.
L'attributaire **ALPHA COMMERCIAL COMPANY**, TEL: 675692059, représenté par Monsieur AWAH Ferdinand,
Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication
du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 03/06/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A BILONO-EMANA (LOT1), ENTREE CAMP SIC OLEMBE (LOT2), NKOL-TSOUNGUI (LOT3), CES TSINGA VILLAGE (LOT4) EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

LES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/CAY1^{ER}/ CIPM /22 DU 03/06/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}, EN PROCEDURE D'URGENCE

SOUSSIONNAIRES	TATOUZAN & FILS Sarl	TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl
Examen offre administrative	Conforme	Conforme
Examen offre technique	Conforme Note technique de 93,10%	Conforme Note technique de 82,75%
Examen offre financière	Conforme montant TTC : 18 335 002 FCFA/LOTS	Conforme montant TTC : 17 913 795 FCFA
Délai de livraison	3 mois	3 mois
Résultats	LOT 1-LOT2-LOT3	LOT 4

Décision d'attribution: Les différentes lettres commandes sont attribués à :

- LOT 1 au LOT3 TATOUZAN & FILS Sarl, Tel. 675450797, représenté par Monsieur FEUDJIO

Martin, Directeur Général pour un montant par lot de TTC FCFA de 18 335 002 (dix-huit millions trois cent trente-cinq mille deux francs)

- LOT 4 à TOUS TRAVAUX TECHNIQUES Sarl, Tel. 672905351, représenté par Monsieur NNANNA Christian Arah , Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 17 913 795 (dix-sept millions neuf cent treize mille sept cent quatre-vingt-quinze francs)

Aussi, les entreprises ci-dessus sont par conséquentes, invitées à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement desdits Marchés.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 013/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 08/06/2022 pour les travaux d'entretien et aménagement d'un tronçon de route en terre de 1km a NKOLMBONG-NKOUANDI dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé I^{er} en procédure, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	Ets SAINT JOSEPH
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	48 378 961 TTC FCFA
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à l'**Ets SAINT JOSEPH**

L'attributaire **SAINT JOSEPH**, TEL: 699051574 représentée par Madame **NGEH Jessica KOUH**, Directeur Général, est par conséquent invitée à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

DECISION N°001 /D/SG/CUK/CIPM/2022 DU 10 MAI 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CIPM/CUK DU 06 AVRIL 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHIICULES PICK UP DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : Le Marché, objet de l'avis d'appel d'offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré infructueux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 10 Mai 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

SABIKANDA Guy Emmanuel

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 070/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 05/07/2022, POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2022 SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des entreprises ou groupement spécialisée en ingénierie informatique, installés au Cameroun qui désirent participer à la pré-qualification pour la réalisation des prestations de mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi pour le compte des exercices budgétaires 2022 et suivant.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées en ingénierie informatique installé au Cameroun et disposant d'une expérience probante en conception, développement et mise en œuvre de logiciels en environnement public des Ministères, et qui désirent participer à l'Appel d'offres restreint pour la réalisation des prestations de mise en place d'un outil automatisé de gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi pour le compte des exercices budgétaires 2022 et suivants.

3. Consistance des prestations

Le prestataire devra :

- Automatiser la gestion intégrée du Système d'informations statistiques du MINTP (**SIS**) ;
- Automatiser la gestion intégrée de la chaîne **PPBS** ;
- Implémenter une plateforme collaborative entre les différents intervenants du système d'informations statistiques et de la chaîne **PPBS** ;
- Acquérir les équipements et mettre en place le réseau informatique préalablement identifié comme nécessaire à la mise à disposition des utilisateurs de l'outil automatisé de gestion intégrée développée.

4. Participation et origine

1. Etre une entreprise spécialisée en ingénierie informatique et disposant d'une expérience probante de conception, développement et mise en œuvre de logiciels en environnement public des ministères, installés au Cameroun ;
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV-1ci après ;
- Disposer le personnel compatible avec les prestations à réaliser ;
- Disposer les moyens logistiques nécessaires pour les prestations à réaliser ;
- Justifier d'une bonne expérience dans la conception, le développement et la mise en œuvre des systèmes d'informations.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature en Cinq (05) exemplaires dont Un (01) original et Quatre (04) copie marqués comme tels devront être déposés sous plis fermé et scellé au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage **Porte 207** du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, au plus tard le, **05/08/2022 à 15 heures**, portant la mention :

« *AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 070/ASMI/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2022 DU 05/07/2022, POUR LA PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES ET/OU GROUPEMENT D'ENTREPRISES SPECIALISEES EN INGENIERIE INFORMATIQUE, POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MISE EN PLACE D'UN OUTIL AUTOMATISE POUR LA GESTION INTEGREE DU SYSTEME D'INFORMATIONS STATISTIQUES ET DE LA CHAINE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION, DE BUDGETISATION ET DE SUIVI. POUR LE COMPTE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2022*
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui feront l'objet de vérification.

1. Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants :

- Une lettre de motivation dûment datée et signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné ;
- L'original ou la copie de l'attestation de non redevance fiscale, s'il n'est pas délivré en ligne ou une copie qui fera l'objet de vérification s'il est édité en ligne
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

NB : Toutes les pièces produites devront datées de moins de trois (03) mois.

-Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera automatiquement l'élimination du candidat.

2. Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

2.1. Les moyens humains.

-Le candidat fournira la liste définissant le personnel accompagnée pour chaque personnel :

v du curriculum vitae signé ;

v de la copie certifiée conforme du diplôme ;

v de l'attestation de disponibilité ;

v Pour l'ingénieur de Génie Civil, l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro (0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel composé de :

N°	Postes	Formation/ Qualification	Expérience Général	Références
1	Chef de Mission	Ingénieur des systèmes d'informations senior (BAC+5 minimum)	15 ans	Avoir au moins 10 ans d'expérience spécifique dans les systèmes d'information et le développement d'applications, justifiant d'une expérience avérée dans la conduite de projets d'informatisations liés à la dépense publique et au suivi-évaluation, et de bonnes connaissances en économie et finances publiques

2	Ingénieur senior	Ingénieur informaticien (BAC+5 minimum)	10 ans	Spécialiste en développement informatique, notamment d'application web, ayant une expérience de plus de dix (10) ans, au moins deux (02) projets significatifs de conception et de mise en place des systèmes d'information ainsi que de solides connaissances des langages de quatrième génération et de développement.
3	Ingénieur de la Statistique	Ingénieur Statisticien (BAC+4 minimum)	10 ans	Ayant au moins 10 ans d'expérience dans la mise en œuvre et le développement des systèmes d'informations statistiques, dans l'analyse régionale et routière, en évaluation des projets de développement (ACA, méthodes des effets, méthodes multicritères) ainsi qu'en analyse des impacts des projets de transports sur l'économie.
4	Deux (02) informaticiens juniors	Informaticien (BAC+2 minimum)	5 ans	Ayant une expérience d'au moins un projet significatif de conception et de mise en place des systèmes d'information ainsi que de solides connaissances des langages de quatrième génération et de développement.
5	Ingénieur de génie civil	Ingénieur de génie civil (BAC+5 minimum)	10 ans	Inscrit à l'ONIGC ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine des travaux publics, analyse et évaluation des projets de développement ainsi qu'en analyse des impacts des projets routiers et d'infrastructures sur l'économie.

2.2. Les références des bureaux d'Études Techniques

Les candidats devront fournir :

Des références sur des prestations antérieures ou en cours, de conception, développement et mise en œuvre de logiciels et des systèmes d'informations en environnement public des ministères d'un montant supérieur ou égal à deux cent millions (**200 000 000**) de francs CFA, au cours des trois (03) dernières années.

Le soumissionnaire joindra en appui à ces références les premières, deuxièmes et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin ou le procès-verbal de réception définitive établies par les Maîtres d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

2.3. Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Moyens logistiques

- Un véhicule (fournir les copies des cartes grises certifiées par les services autorisés).

Moyens matériel

- La liste du matériel informatique et bureautique (ordinateur, imprimante, logiciel, photocopieuse, etc...), fournir les factures des fournisseurs ;

- La liste des autres matériels en propre ou en location du candidat (fournir les factures des fournisseurs).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

2.4. L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise ou du mandataire du groupement, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieur à **70/100** ;
- Fausse déclaration.

2. Critères essentiels

- Personnel (**sur 50 points**) ;
- Les références du candidat (**sur 20 points**) ;
- Moyens logistique, financier et matériel (**sur 30 points**).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (**70**) points sur cent (**100**), seront retenus. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu une notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Les résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt seront publiés avant le lancement de l'Appel d'Offres National Restreint y relatif conformément à l'**article 76 alinéa 7** du Code des Marchés Publics.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, Tel : 222 22 92 34, Logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Pore 206.

9. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultées dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint pour la mise en place d'un outil automatisé pour la gestion intégrée du système d'informations statistiques et de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi au MINTP, conformément au Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'AKOEMAN

DECISION N°010/D/C/AKO/SG/ DU 08 JUILLET PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – RÉGION DU CENTRE.OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN FINANCEMENT : BIP MINEE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN

(Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipal N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation d'un(01) forage et cinq(05) puits dans certaines localités de la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre.

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 07/07/2022,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise **ETS OSSOL FORAGE, BP : Yaoundé Tél 657722190, est déclarée adjudicataire de la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°008/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2022 DU 06/06/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN(01) FORAGE ET CINQ(05) PUIITS DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O – REGION DU CENTRE**, aux conditions ci-après :
Montant la lettre commande : **10 699 110** (Dix millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent dix) FCFA TTC
Délai d'exécution : **Quatre (04) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

AKOEMAN le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

DECISION N°008/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2022 DU 01ER JUILLET 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE GAH –MIMBE(10 KM) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ngambé-Tikar

(Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** Les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;
- Vu** La loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** La loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
- Vu** La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** vu la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021
- Vu** La loi n°001 du 16 avril 2001 portant code minier et mise en application par le Décret n°2002/048/PM du 26 mars 2002 ;
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** L'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- la lettre circulaire N°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite a la signature du décret N° 2018 /366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2022 ;
- Vu la lettre circulaire
- Vu** L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/SG/CIPM/2022 DU 05 MAI 2022 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE RURALE GAH –MIMBE (10 km) AVEC DALOT DANS LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTE
- Vu** la lettre N°002/L/CIPM-NGT/2022 du 30 juin 2022 portant proposition d'attribution
- Vu** le procès verbal d'attribution de la commission interne de passation des marchés de la commune de Ngambé-Tikar N°20/PV/CIPM-NG-T/2022 du 30 juin 2022

DECIDE :

Article 1^{er}–Le soumissionnaire ETS GENELEC est retenu pour les travaux de réhabilitation de la route rurale Gah –Mimbe (10 km) avec dalots

BP : Yaoundé /Tel : 697 26 47 53

LOT	ENTREPRISES	INTITULE DU PROJET	MONTANT HT	Montant TTC	Délai
Lot unique	ETS GENELEC	travaux de réhabilitation de la route rurale Gah –Mimbe (10 km) avec dalots	22 626 000	26 981 505	90 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la **Mairie de Ngambé-Tikar**, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- NGAMBE-TIKAR le 1 Juillet 2022

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

COMMUNE D'ATOK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 DU 25/06/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DES ROUTES COMMUNALES, DANS LA COMMUNE DE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, BIP EXERCISE 2022 IMPUTATION
:36468016412052811225002**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
36468016412052811225002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune D'ATOK. Autorité Contractante, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence** pour l'exécution des travaux de réhabilitation des routes communales dans la commune d'Atok, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires - études ;
- Les opérations de nettoyage (débranchement, abattage...)
- Les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate- forme en particulier, le rehaussement de la plate- forme en zone inondable et l'élargissement des zones étroites tels que le déblai et le remblai;
- Reprofilage ;
- Rechargement ;
- Compactage ;
- L'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que les buses, les caniveaux, les descentes d'eau, les fossés en terre et exutoires, les fossés maçonnés et bétonnés, les caniveaux revêtus et ponts semi- définitifs et les Dalots.
- La prise en compte de la protection de l'environnement ;
- Déplacement et entretien des réseaux ;

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement par l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt sept millions (27 000 000)

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toute entreprise de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

La participation sous forme de groupement est admise, à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le BIP MINTP EXERCICE 2022,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune d'ATOK, au Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél :694 274 576 sise à Atok, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la commune d'Atok, au Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél :694 274 576 sise à Atok, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (**Recette municipale d'Atok**), d'une somme non remboursable de **cinquante mille francs(50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la commune d'Atok, Service de Passation des Marchés, au plus tard le **05/08/2022 à 11 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

EN PROCEDURE D'URGENCE

N°007/AONO/C.ATOK/CIPM/2022 DU 25/06/2022

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA
COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT: BUDGET MINTP, BIP EXERCICE 2022

IMPUTATION :36468016412052811225002

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de **540 000 (cinq cent quarante mille) francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 05/08/2022 à 12 heures, heure locale**, par la Commission interne de Passation des Marchés, à la salle des actes de la Mairie d'Atok. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

I Critères Eliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;

b) Offre technique incomplète pour absence :

b1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

b2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

b3) d'un Conducteur des travaux, Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC+3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;

b4) de l'Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux et tout Ingénieur de Génie Civil proposé comme personnel d'encadrement.

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA;

e) Non justification de la possession en propriété, en location ou en leasing du matériel minimum suivant :

- 01 bulldozer;

- 01 pelle chargeuse;

- 01 compacteur vibrant;

- 01 niveleuse ;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;

g) N'avoir pas satisfait à au moins 19 éléments des critères essentiels.

II. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Références03 éléments

B - Personnel d'encadrement09 éléments

C - Matériel12 éléments

D- Surface financière03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot, il se verra attribué le lot ayant le montant le plus élevé

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune d'Atok, , ou au Service de l'Urbanisation et du développement local, Tél :6 94 27 45 76sise à Atok.

BERTOUA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 KM) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANGASSINA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route MBANGA-ENDIGUILI I (07 km) avec pose de buses dans la Commune de Mbangassina, département du Mbam et Kim, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux d'emprise ;
- Les terrassements - chaussée ;
- Travaux d'assainissement ;
- Travaux d'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de vingt-sept millions (27 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, ligne **N° 56 36 126 01 641146 523511 861**, Exercice 202.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mbangassina (Chef Service Technique), dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Mbangassina (Chef Service Technique), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Mbangassina, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Mbangassina - Service Technique) à Mbangassina au plus tard le **09 août 2022 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/ AONO/C-MBNA/CIPM/2022 DU 12 juillet 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE MBANGA-ENDIGUILI I (07 km) AVEC POSE DE BUSES DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci -après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **cinq cents quarante mille (540 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable après un délai de **quarante – huit (48) heures**.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} Ordre agréé par le Ministère en charge des Finances entraîne le rejet systématique des offres.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mbangassina procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le **09 août 2022 à 13 heures** précises à la salle des actes de la mairie de Mbangassina Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de **quarante-huit (48) heures** ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

15.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **30 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Connaissance du site sur **02 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **9 critères** ;
- c) Les références techniques et capacité financière sur **04 critères** ;
- d) Les moyens techniques et matériels sur **07 critères** ;
- e) La méthodologie d'exécution sur **08 critères**.

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt pour cent (80%) soit, 24/30(oui) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbangassina – Secrétariat Général.

Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro **1517**.

YAOUNDE le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/DAONO/C-NTUI/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE GROUPE 1 & 2 DE NTUI (LOT 1) ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NACHTIGAL (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Les rôles de Chef service du marché et de Maître d'œuvre sont dévolues au Chef service technique de la Mairie de Ntui et au Délégué Départemental des travaux publics respectivement.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>Le point 16 de l'article 06 ne fait pas partie du présent appel d'offres</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>Le bordereau des prix unitaires et le devis estimatif et quantitatif du Lot 2 joint en annexe est celui à prendre en compte pour ce dossier d'Appel d'Offres.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE NTUI

ADDITIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NTUI/SG/CIPM/2022 DU 28 JUIN 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les rôles de Chef service du marché et de Maître d'œuvre sont dévolues au Chef service technique de la Mairie de Ntui et au Délégué Départemental des travaux publics respectivement.</p> <p>Dans le CCAP</p> <p>Le point 16 de l'article 06 ne fait pas partie du présent appel d'offres</p> <p>21.4 Visa préalable au paiement des décomptes</p> <p>L'organisme en charge du contrôle externe de l'exécution du marché reçoit copie de tous les décomptes provisoires et vise le décompte définitif pour les marchés de travaux et la dernière facture pour les autres types de prestations.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NTUI le 11 Juillet 2022

Le MAIRE

MANDOH Georges marcel

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT BIP MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'aménagement de la Digue de TET dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra

- Surveiller et contrôler les travaux :

- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux.

- Proposer à la signature du Chef Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de recollement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel s'élève à **Cinq Millions Deux Cent Cinquante Mille (5 250 000) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les Bureaux d'Etudes Technique de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne prestation de suivi des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le fonds routier, exercice 2022,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo dès publication du présent avis.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

1. L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1)
2. L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2)
3. L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offre en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'offre du DAO et séparées par des intercalaires de même.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Restreint peut être obtenu à la Commune de Kobdombo, Recette Municipale de la Commune de Kobdombo ; tél. 696 60 27 46; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Kobdombo, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offre. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels puis insérés dans une Clé USB, devra parvenir sous pli fermé, au Bureau du Courrier de la Mairie de Kobdombo au plus tard le 10 Août 2022 à 11 heures 00 min, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022, POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA DIGUE DE TET, LONGUE 1,5KM DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT BIP MINTP-Ligne FONDS ROUTIER, Exercice 2022

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **cent vingt jours (120) jours**, la mobilisation étant fonction de la durée effective des travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le montant de la caution est défini à **cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

- Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une Autorité Administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
- Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission datant de moins de trois mois.

12. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 10 Août 2022 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kobdombo, siégeant à la salle des actes de ladite Commune.
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

13. Critères d'évaluation

-1 : Critères éliminatoires :

1.1 Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique (CIPM) et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1.2 Offre technique :

- d) Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- f) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels.
- g) Ingénieur de Génie Civil non-inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie civil (ONIGC) ;
- h) Absence d'une note méthodologique d'exécution des prestations.

1.3 Offre financière : 30%

- i) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- j) Offre financière incomplète.

2 Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

I- Références des consultants, pertinentes pour la mission de contrôle 15 pts

- Expérience dans les études, le contrôle et la surveillance des travaux les travaux routiers en général (4pts par justificatif avec un max. de 8 pts) ;
- Expérience spécifique dans les études, le contrôle et la surveillance des projets de travaux d'entretien de routes en terre.
(7 pts pour l'étude réalisée).

II- Plan de travail et méthodologie proposés aux Termes de référence 15 pts

- Commentaires pertinents sur TDR (0,5pt/commentaire avec un max.de 2 pts)
- Pertinence de la méthodologie (8 pts)
- **Organisation (3pts)**
 - Organigramme de la mission (cohérence avec les objectifs) /0,5pt
 - Relations avec l'administration (/0,5pt)
 - Organisation préparatoire (/1pt)
 - Description de la phase exécutoire – méthode de contrôle – compte rendu (/ 1pt)

- Cohérence du planning (2pts)

- Durée des prestations /0,5pt
- Cohérence de la remise du rapport final /0,5pt
- Cohérence d'intervention des experts /1pt

III- Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission 45 pts

- a) **Un Chef de mission** : L'expert proposé doit être un Ingénieur de génie civil (Bac+3 ou plus) inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). Il devra avoir au minimum une expérience de trois (03) années dans le contrôle des travaux de routes bitumées, parler et rédiger couramment le français ou anglais. **25 pts**
- b) **Un ingénieur de suivi N°1** : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10Pts**
- c) **Un ingénieur de suivi N°2** : L'expert proposé doit être un Technicien Supérieur de formation génie civil (bac +2 ou plus) disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience générale et au moins 02 ans d'expérience dans le domaine du contrôle des travaux de routes revêtues. **10 Pts**

IV- Expérience du BET sur 10 points ;

- a) Maîtrise d'Œuvre générale dans les BTP5 points ;
- b) Contrôle des travaux routiers5 points ;

V- Moyens techniques et matériels sur 10 points;

- a) Matériel informatique 5 pts
- b) Véhicule pick-up de liaison 5pts

VI- Présentation de l'offre sur 5 points.



14. Attribution

Pour chaque lot, l'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été **évaluée la mieux disante**, et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultants des critères dits essentiels ou éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Kobdombo, tél. 696 60 27 46, ou auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et Mfoumou. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC 1517).

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000021/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM
DU 11 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE COMPTE DU PROJET DE
PREPARATION ET DE REponse A LA COVID-19NOMS DU PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET :
PROJET DE PRÉPARATION ET DE RÉPONSE À LA COVID-19 (PPRC)INTITULÉ DU POSTE :
RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE.LOCALISATION : YAOUNDÉ - CAMEROUNDURÉE DU CONTRAT : UN
(01) AN RENOUVELABLE.FINANCEMENT : CRÉDIT IDA 67830-CM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le premier cas de Covid-19 au Cameroun a été diagnostiqué le 6 mars 2020. S'en sont suivies des mesures de santé publique non pharmaceutiques pour contenir l'épidémie. Le 30 mars 2020, le ministre de la Santé a annoncé le lancement imminent d'une campagne de tests de coronavirus dans la ville de Douala (porte à porte). Le 9 avril 2020, le gouvernement a pris sept mesures supplémentaires pour arrêter la propagation du COVID-19, dont port obligatoire du masque, production locale de médicaments, tests de dépistage, gels hydro alcooliques et masques de protection, création de centres de traitement spécialisés COVID-19 dans les dix régions du pays, intensification de la campagne de dépistage, intensification de la sensibilisation dans les deux langues officielles et langues locales. Au 9 septembre 2020, le ministère de la Santé a confirmé 20 009 cas, dont 815 membres du personnel de santé, 415 décès (taux de mortalité de 2,1 %), 18 837 guéris. Quatre-vingt-cinq pour cent (1 236) des contacts ont été placés sous surveillance. Le Cameroun a été classé par l'OMS comme étant dans le quatrième scénario, ce qui signifie que le pays connaît des épidémies de transmission locale.

À la suite du premier cas confirmé de COVID-19, le Gouvernement du Cameroun a mis en place un plan de réponse immédiate en mars 2020, avec un budget estimé à 10,7 millions de dollars, pour résoudre certains problèmes liés à la propagation et aux effets du virus dans sept domaines. Compte tenu de la rapidité progression de l'épidémie, ce plan a connu plusieurs ajouts et mises à jour dès la première itération. La dernière version du plan de réponse national s'articule désormais autour de quatre piliers. Le MINSANTE opère à travers le Centre Opérationnel d'Urgence de Santé Publique (COUSP) qui collecte, analyse, hiérarchise, surveille et diffuse des informations sur l'épidémie. Le COUSP est exploité par le biais d'un Système de Gestion des Incidents (SGI) dont les domaines fonctionnels sont la gestion, les opérations, la planification, la logistique financière et administrative. La direction de la lutte contre les maladies et la lutte contre les épidémies et pandémies (DLMEP) travaille étroitement avec le SGI.

Actuellement, bien que plusieurs investissements courant 2020 (par le Gouvernement avec l'aide des partenaires au développement) aient contribué à renforcer les capacités du système de santé publique, ces dernières restent insuffisantes pour diagnostiquer et traiter les patients critiques COVID-19 avec les normes PCI requises.

Un Accord de financement entre le Gouvernement du Cameroun et l'IDA, avait été signé le 21 août 2021. Ce Projet (CPRP) a été restructuré en y intégrant le financement additionnel afin de prendre en compte la stratégie globale retenue qui appui à la détection et au suivi des cas, la vaccination et le renforcement du système de santé pour la PCI.

Pour réaliser ses missions, il est prévu le recrutement du personnel dont un Responsable Administratif et Financier.

2. Consistance des prestations

Sous l'autorité/supervision du Responsable Administratif et Financier (RAF), le (la) Comptable recruté(e) devra travailler et rendre compte de toutes ses activités relatives à la gestion comptable, budgétaire et financière du projet.

Il (elle) aura pour fonctions principales :

- Organiser et tenir la comptabilité du projet ;
- Assister le RAF dans le suivi financier et comptable et la mise en œuvre effective des activités du projet

De façon plus spécifique, il (elle) aura la charge des activités suivantes :

Comptabilité et Trésorerie

- Tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire du Projet ;
- Mise en place d'un système d'archivage des pièces justificatives des dépenses garantissant la fluidité de tout contrôle a posteriori ; Archivage des pièces comptables et suivi de la remontée de toutes les pièces justificatives de dépenses effectuées par les structures déconcentrées et décentralisées de la coordination du projet au moyen des avances de fonds qui leur sont accordées ;
- Analyse hebdomadaire des comptes et identification des éventuelles régularisations à soumettre à l'approbation du RAF du projet ;
- Etablissement périodique de tous les documents comptables (journaux, livres, balances, etc.) et suivi et analyse des opérations relatives à la comptabilité du projet ;
- Appui au RAF pour la gestion et le suivi des opérations financières du Compte Désigné (engagement, retrait, règlement, états de rapprochements bancaires) du Projet et des paiements directs ;
- Appui au RAF pour le suivi des procédures pour les paiements à tous les niveaux du Projet, la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses ;

Etats de gestion financière (avec respect des délais) :

- Préparation des états de rapprochements bancaires des Comptes du Projet (mensuellement) ;
- Etablissement périodique (mensuelle) de la balance des comptes (Compte désigné et sous-compte) et des journaux pour analyse.

Procédures, audit et contrôle :

- Participation à l'actualisation du manuel de procédures administratives, financières et comptables du projet
- Respect des procédures d'éligibilité des dépenses, d'efficacité de la gestion financière ; et de transparence dans l'utilisation des ressources ;
- Participation à la préparation de toute la documentation comptable nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution du projet ;
- Préparation et assistance aux missions d'audit financier interne et externe, pour les aspects comptables.

Acquisition (en collaboration, le cas échéant, avec le Responsable de la Passation des Marchés) :

- Réconciliation périodique du fichier des immobilisations tenu sur le logiciel comptable avec celui de la comptabilité
- Participation aux inventaires d'actifs du projet sous la supervision du RAF.

Décaissement et approvisionnement :

- Préparation des demandes de retrait de fonds et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de l'IDA ;
- Préparation et suivi des demandes de paiements et/ou de remboursement ;
- Tenue de la situation des dépenses non justifiées de la Coordination nationale et suivi de leur recouvrement.

Autres tâches

- Gestion des stocks
- Participation à la supervision des activités du projet ;
- Exécution de toutes autres tâches que pourrait lui confier le RAF ou le Coordonnateur du projet dans le cadre de ses fonctions.

3. Participation et origine

Le comptable devra :

- Être titulaire d'une Licence en Gestion / Finances / Comptabilité (BACC / GCE A Level+3) ;
- Avoir acquis, au cours des cinq dernières années, au moins trois (03) années d'expérience probante (confirmée par des références solides) dans le domaine de la comptabilité au sein d'une organisation dans le secteur public ou privé. Une expérience dans un projet financé par un bailleur de fonds international sera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance et de l'expérience dans l'utilisation du système comptable OHADA ;
- Maîtriser des applications logicielles couramment utilisées (World, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de messagerie et internet ;
- Maîtriser un ou plusieurs logiciels de gestion de trésorerie et/ou comptable de type TOMPRO ou SUCCESS ;
- Avoir une maîtrise parfaite d'une des deux langues officielles (Français /Anglais) ;
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et sous pression ;
- Avoir le sens de l'organisation et de la planification ;
- Bonne capacité à produire des analyses, des synthèses et des rapports ;

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être déposés à l'adresse citée ci-dessous en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies au plus tard le **01 Aout 2022 à 15 heures 30 minutes** après publication du présent avis avec la mention :

« MANIFESTATION D'INTERET N° 000021/ASMI/MINSANTE/CTN-PBF/CN/SPM DU 11 Juillet 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE POUR LE COMPTE DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19 »

NB : Il n'est pas autorisé les envois des dossiers par email.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre au minimum les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ressortant entre autres les qualifications et les expériences du candidat ;
- Les documents justificatifs de l'expérience déclarée dans le curriculum vitae (les contrats, l'attestation ou certificat de travail etc. ;
- La copie certifiée conforme du diplôme pertinent pour le poste.

6. Renseignements Complémentaires

La durée du contrat sera d'un (01) an éventuellement renouvelable sur la durée du projet. Le renouvellement ne pourra intervenir que si les états de service sont satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale. Le renouvellement n'est validé qu'à l'issue de l'évaluation satisfaisante de l'expert.

La mission est prévue au sein du projet à Yaoundé. Des missions ponctuelles à l'intérieur du pays seront nécessaires à la bonne exécution du mandat.

LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS

Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS), Sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Immeuble AKWA.

- Numéro de téléphone : (+237) 674 20 67 24/697 06 53 00

- Adresse électronique : prpss_ctn_pbf@yahoo.com avec copie à sobka2@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des resultats

Le candidat sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), publié en juillet 2016 et révisé en octobre 2017, disponible dans le site web de la Banque Mondiale.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BEVANG FIRMIN

COMMUNE DE YAOUNDE V

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR EN BETON ARME ET EN PAVES DU TRONCON DE ROUTE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE) – NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL)(LONGUEUR : 263 ML ; LARGEUR : 6 M) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement en béton armé et en pavés du tronçon de route NTEM ASSI (Chefferie ELANGUE) – NKANDA (Carrefour Ecole Publique WILDWIDE BILINGUAL).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement et chaussée ;
- Assainissement et drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement se fera obligatoirement avec la technique de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant fixé pour la réalisation du projet est de **Cent millions (100 000 000) de francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des Travaux Publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le Budget du MINTP, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5^{ème}.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5^{ème} sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Mairie de Yaoundé 5.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard **le 11/08/2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 013/AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 12/07/2022

POUR EN BETON ARME ET EN PAVES D'UN TRONCON DE ROUTE DE NTEM ASSI (CHEFFERIE ELANGUE)

– NKANDA (CARREFOUR ECOLE PUBLIQUE WILDWIDE BILINGUAL)(Longueur : 263 ml ; Largeur : 6 m)

DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

FINANCEMENT : BIP MINTP - Exercice 2022

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Présentation des Offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des Offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **fixé à Deux millions (2 000 000) de francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus **trois (03) mois**.

Le cautionnement provisoire sera libéré et valable au plus tard **trente (30) jours** après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'Appel d'Offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 13/08/2022 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ;
 - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 100 millions FCFA ;
- e) Non justification de la possession en propriété ou en location du matériel minimum suivant :
 - 01 camion-gravillonneur ;
 - 01 pelle chargeuse ;
 - 01 compacteur à pneus ;
- f) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- g) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- h) N'avoir pas satisfait à au moins 25 éléments des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 01 élément

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C - Matériel 13 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'Offre la moins-distante pour plus d'un lot, le Maître d'Ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de Yaoundé 5ème.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert gratuit suivant 1517.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE MESSAMENA

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DE LA DATE DE DEPOUILLEMENT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MESSAMENA le 8 Juillet 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005/CIPM/MAETUR DU 14/07/2022 POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR. FINANCEMENT : BUDGET MAETUR – EXERCICE 2022 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et des camions auprès des compagnies d'assurances de droit camerounais.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en UN (01) lot. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

Le Maître d'Ouvrage entend faire gérer ses polices d'assurance par un courtier ou expert en assurance. Dans ce cas, ce dernier se fera rémunérer par l'Assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

5. Financement

Budget MAETUR – Exercice 2022 et suivants dont l'imputation est l'Opération 156.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté ou obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de CINQUANTE MILLE (50 000) Francs CFA au titre des frais de dossier, au Compte d'Affectation Spéciale des marchés n°335 988 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard le **04/08/2022 avant 10 heures**, heure locale, portant la mention :

**"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/005/CIPM/MAETUR DU 14/07/2022,
POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE
GENIE CIVIL ET DES CAMIONS DE LA MAETUR
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".**

8. Delai de Livraison

La période de couverture est de TRENTE SIX (36) mois, répartis comme suit :

- Une tranche ferme de DOUZE (12) mois ;
- Deux tranches conditionnelles de DOUZE (12) mois chacune.

9. Cautionnement Provisoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à NEUF CENT MILLE (900 000) Francs CFA.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administratives (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en DEUX (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04/08/2022 à 11 heures 00**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif - Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) - Présence d'une information financière dans le dossier technique - Score de qualification inférieur au seuil minimum de 80% des critères essentiels- Défaut d'agrément du MINFI – Offre technique non conforme aux spécifications techniques du DAO – Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (RC automobile) – Offre financière inférieure non conforme–Absence Etats C1,C4, C10b et C11 des années 2019, 2020, 2021, documents certifiés par les Services du MINFI et datant de moins de TROIS (03) mois – Etats C1, C4 et C11 déficitaires pour l'une des années 2019, 2020 et 2021 –Absence de caution de soumission.

2 Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du SOUMISSIONNAIRE (ancienneté et représentativité territoriale) ;	06

Références spécifiques du SOUMISSIONNAIRE dans les risques similaires au cours des trois dernières années	10
Description détaillée des garanties offertes	14
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	15
Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
TOTAL	100

13. Attribution

Le SOUMISSIONNAIRE sera choisi par la méthode de sélection du mieux-disant par combinaison des notes techniques et financières conformément aux procédures décrites dans le présent DAO suivant la formule :

$$N_D = (80 \times \text{note technique}) + (20 \times \text{note financière})$$

100

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur Offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13/ 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90. Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

16 – NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

ADDITIF RECTIFICATIF N° 00012/AR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 14 JUILLET 2022 N° 00020/AONR/MINEPDED/CIPM/2022 DU 15 JUIN 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DES RESAUX LAN ET D'INTERCONNEXION DU MINEPDED EN VUE DE LEURS REHABILITATION ET MISE A NIVEAU DE L'INFRASTRUCTURE D'HEBERGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les structures ayant retiré un Dossier d'Appel d'Offres dans le cadre de la consultation susmentionnée sont informées qu'il a été apporté le rectificatif suivant à l'avis d'Appel d'Offres :

Au lieu de	Lire plutôt
9.Remise des offres Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le 20 juillet 2022 à 13 heures précises et devra porter la mention :	9.Remise des offres Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le 27 juillet 2022 à 14 heures précises et devra porter la mention :
13.Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et techniques des offres se fera le 20 juillet 2022 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune.	13. Ouverture des plis L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et techniques des offres se fera le 27 juillet 2022 à 14 heures précises par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Fonds Commun/PSFE siégeant à l'occasion à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune .

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 14 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

000017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance automobile.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance automobile.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **125 898 989FCFA TTC**(cent vingt cinq millions huit cent quatre vingt dix huit mille neuf cent quatre vingt neuf) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (Cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telles devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **18/08/2022** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°000017/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA

FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE A LA CAMWATER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 à minuit.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **2 517 980 FCFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **18/08/2022** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11 ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (MS)$$

MMd : Montant évalué du mieux disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

ADDITIF N°1 DU 00002939 RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N° 000034/DCE/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUIN 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ N°002571/L/MINMAP/SG/DGMI/DGMI/DMAI/NMG DU 08 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE SIX (06) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITÉS DU TERRITOIRE NATIONAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Ø Au lieu de :

Financement : **COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) , Exercice 2022**

Lire :

Financement : **Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022 ;**

Imputation : **56 32 138 02 330001 524113**

Lot	Localités	Arrondissement	Département	Région	MONTANT PREVISIONNEL	ENTREPRISES
01	Gagadama	Mora	Mayo Sava	Extrême Nord	8 500 000 Fcfa	ETS ADJIA Tel : 691 221 319
02	YIWA	Moutourwa	Mayo Kani	Extrême Nord	8 500 000 Fcfa	
03	Musée National	Yaoundé I	Mfoundi	Centre	8 500 000 Fcfa	
Total Lot n°1					25 500 000 Fcfa	
04	Centre de promotion de la femme de Mefomo	Mbankomo	Mefou et Akono	Centre	8 500 000 Fcfa	ETS ANDJAGARA Tel : 677 644 508 B.P. : 303 Kousseri
05	Nkassomo	Mfou	Mefou et Afamba	Centre	8 500 000 Fcfa	
06	Prison Principale de Mbouda	Mbouda	Bamboutos	Ouest	8 500 000 Fcfa	
Total Lot n°2					25 500 000 Fcfa	

1. Objet de la demande de Consultation

La présente Demande de Consultation a pour objet l'exécution des travaux de réalisation de six (06) forages dans certaines localités du territoire national en deux (02) lots.

La participation à cette consultation est restreinte aux deux (02) entreprises ci-dessous sur proposition de Monsieur le **Ministre de l'Eau et l'Énergie**:

N°	NOMS DES ENTREPRISES	CONTACT
----	----------------------	---------

Lot n°1	ETS ADJIA	Tel : 691 221 319
Lot n° 2	ETS ANDJAGARA	Tel : 677 644 508 B.P. : 303 Kousseri

Les bordereaux descriptifs et quantitatifs de cette prestation doivent être chiffrés et déposés sous enveloppe cachetée adressée au MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE avec la mention :

*« AVIS DE LA CONSULTATION N° 000034/DCE/MINEE/CIPM/2022 du 13 juin 2022 suivant l'autorisation de passer par la procédure de gré à gré n°002571/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 08 juin 2022 pour l'exécution des travaux de réalisation de six (06) forages dans certaines localités du territoire national
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
Le reste sans changement. /-*

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

000016/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU _12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS FUNÉRAIRES A LA CAMWATER.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance individuel accident et frais funéraires.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance individuelle accident et frais funéraires.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **166 883 000 FCFA TTC** (*cent soixante six millions huit cent quatre vingt trois mille*) Francs CFA Toutes taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **18/08/2022** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000016/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU _12/07/2022 POUR LA

FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT ET FRAIS

FUNÉRAIRES A LA CAMWATER

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 à minuit.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 337 660 FCFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **18/08/2022** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11 ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (MS)$$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi

DOUALA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/CUY/CIPM/2022 DU 12/07/2022 RELATIF A LA MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 1500 LAMPADAIRES SOLAIRES INTERCONNECTES DANS LA VILLE DE YAOUNDE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICES 2022 ET SUIVANT, LIGNE 220 150 (CONSTRUCTION)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national restreint en procédure d'urgence, relatif à la maîtrise d'œuvre pour la fourniture et l'installation de 1500 lampadaires solaires interconnectés dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Mission 1 - EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;

Mission 2 – DET- OPC : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers ;

Mission 3 - AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national est restreinte aux bureaux d'études ci-après présélectionnés à la suite du communiqué de l'appel à manifestation d'intérêt n°659/C/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SFAM/SMT du 13 Mai 2022 pour la maîtrise d'œuvre des projets de voiries et réseau divers, la maîtrise d'œuvre des projet d'urbanisme et de bâtiments, la maîtrise d'œuvre des projets d'assainissement, d'éclairage public, des feux tricolores et des espaces verts et pour la maîtrise d'œuvre des projet informatiques, géomatiques et de communication pour le compte de la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'Exercice 2022.

1. AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA;
2. GROUPEMENT BETA CONSULT/SETEC CAMEROUN;
3. ECTA BTP ;
4. INTEGC SARL ;
5. LE COMPETING ;
6. MATRIX TELECOMS, BP : 4124 Ydé, Tél : 33 42 34 22 ;
7. PRISMA ;
8. SIMINDUSTRIEL.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Exercices 2022 et suivants, Ligne 220 150 (Construction).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics/Service des marchés des travaux de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé porte 223, dès publication du présent avis au Journal des Marchés ou dans Cameroun Tribune.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Sous-direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé porte 223, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville de Yaoundé au plus tard le **09/08/2022 à 13 heures** et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010 /AONR
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est celui des travaux proprement dits.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Dès publication du présent avis au journal de marchés ou dans Cameroun Tribune.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances, valable pendant cent vingt (120) jours. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **09/08 /2022 à 14 heures** à la Communauté Urbaine de Yaoundé, locaux de la CIPM, rue Belibi (rue du PADY).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification aux soumissionnaires ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois (3) dernières années ;
- Note technique inférieure à 50/70 points ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;

2. Critères essentiels

- Expérience du bureau d'études,.....10 points ;
- Méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence,.....5 points ;
- Qualification et compétence des experts,.....55 points ;

Total : 70 points.

Les offres dont la note de la proposition technique sera inférieure à 50 points sur 70 seront éliminées.

– Offres financières..... 30 points.

La note financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière= $30 \times$ Montant de la proposition dont le prix est le plus bas.

Montant de l'offre considérée

Note finale= note technique + note financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2^{ème} étage du bâtiment de l'Hôtel de ville de Yaoundé.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000015/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE A LA CAMWATER

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Global Dommage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter concernent la couverture en assurance Global Dommage et responsabilité civile chef d'entreprise à la CAMWATER.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **173 108 250FCFA TTC** (*cent soixante treize millions cent huit mille deux cent cinquante Francs CFA Toutes Taxes Comprises*).

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000** (Cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS- ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papiers marquées comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi au plus tard le **17/08/2022** à 11 heures, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000015/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 12/07/2022 POUR LA

**FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE A LA
CAMWATER**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, soit du **1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 à minuit.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de **3 462 165 FCFA.**

(Trois Millions quatre cent soixante deux mille cent soixante cinq)FCFA..

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **17/08/2022** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER, siégeant au rez-de-chaussée du bâtiment abritant les bureaux du Président de la Commission interne de passation des Marchés de la CAMWATER.

L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11 ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec } NF = 100 * (MMd) / (MS)$$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte A05, sis au siège de la CAMWATER à Douala, Koumassi.

DOUALA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/CAMWATER/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Maladie et évacuation sanitaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture des services d'assurance maladie et évacuation sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **1 093 500 822 HT et 1 333 333 058 FCFA TTC (un milliard trois cent trente trois millions trois cent trente trois mille cinquante huit Francs CFA Toutes Taxes comprises).**

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 400 000** (Quatre cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte

N°33598800001-89 au profit de « **Compte spécial CAS-ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papier marqués comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, bureau A05, au sein de l'immeuble siège de la CAMWATER, au plus tard le **17 AOUT 2022** à 11 heures 00, heure locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000014/AONO/CAMWATER/CIPM/2022

DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES

D'ASSURANCE MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

La période de couverture est de un (01) an à compter du **1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023 à minuit.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de : **26 666 661 FCFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **17 AOUT 2022** à 12 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants:

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence de la caution de soumission ou caution erronée à l'ouverture des plis ;
- Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- Non production des états C1, C4, C10b (tableau F), C11 ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres et offre inférieure à 90% du coût prévisionnel ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations de l'offre financière dans l'offre technique ou administrative;

- 11.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Les compagnies seront choisies par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG = 0.80 * NT + 0.20 * NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

$$\text{Avec NF} = 100 * (\text{MMd}) / (\text{MS})$$

MMd : Montant évalué du **mieux disant**

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER portes 304, et 205 de l'immeuble siège sis à Koumassi –Douala.

DOUALA le 12 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 025/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 12 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DES RÉACTIFS MANUELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des réactifs manuels à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture des réactifs manuels à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)	Total
30 000 000	30 000 000	30 000 000	90 000 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation comportent un seul lot. Aussi, elles comportent des tranches comme suit :

Désignation			
N°	Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)
1	Fourniture des réactifs manuels	Fourniture des réactifs manuels	Fourniture des réactifs manuels

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant un agrément du MINSANTE c

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre paiement de la somme de 100 000 FCFA. Préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels.

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 04 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 600 000 Francs CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire sera considérée comme une irrégularité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **10 Août 2022 à 12 h 00** min par l'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le cahier des charges.
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivrée par le Ministre de la Santé.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 30 000 000 F CFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale au tiers du montant prévisionnel de la tranche de l'offre.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 04 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/004/CIPM/MAETUR DU 14/07/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU LOTISSEMENT DE NKONDOM I (OPÉRATION 188).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MAETUR lance un Appel d'Offres National Ouvert Pour la réalisation des travaux d'alimentation en énergie électrique du lotissement de «NKONDOM I » à Mfou (Opération 188).

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général de la MAETUR, MAITRE D'OUVRAGE, confie au COCONTRACTANT qui l'accepte, la réalisation des travaux qui comprennent les opérations suivantes, dont la liste n'est pas limitative :
Les études d'exécution, la fourniture de tout le matériel fabriqué par lui ou par des tiers, le transport de tout le matériel depuis les usines jusqu'au site, le montage, les essais, la mise en service de tous les équipements en présence du concessionnaire et toutes sujétions.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TROIS CENT TRENTE UN MILLIONS (**331 000 000**) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant des compétences appropriées.

5. Financement

Budget MAETUR 2022 et suivant.

6. Acquisition du Dossier

Les Dossiers d'Appel d'Offres peuvent être obtenus au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR sis à l'Immeuble Siège, 2ème étage, porte 401, contre paiement à la BICEC au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988, d'une somme non remboursable de CENT SOIXANTE MILLE (**160 000**) Francs CFA.

7. Remises des offres

Les soumissions rédigées en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont UN (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé, au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, au plus tard **le 16/08/2022 à 10 heures**, heure locale, portant la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2022/004/CIPM/MAETUR
DU 14/07/2022**

POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN ENERGIE ELECTRIQUE DU LOTISSEMENT DE «NKONDOM I» (OPERATION 188)

“ À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

8. Delai de Livraison

CINQ (05) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Les SOUMISSIONNAIRES devront joindre à leur offre une caution de soumission d'un montant équivalent à SIX MILLIONS SIX CENT VINGT MILLE (**6 620 000**) Francs CFA, valable pendant TRENTE (30) jours au-delà de la date de validité des Offres. Cette Caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de TROIS (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps : L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 16/08/2022 à 11 heures**, heure locale, dans la salle de conférence de la MAETUR sise à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071). Seuls les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

1 – Critères éliminatoires

Absence de la Caution de Soumission – Dossier administratif non conforme au-delà de QUARANTE HUIT (48) heures après la séance d'ouverture des Offres – Fausses déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques – Dossier Technique ou Financier incomplet - Société disposant d'un Conducteur des travaux ayant un profil non conforme (Non Ingénieur de Génie Electrique) – Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié – Absence du Sous-Détail d'un Prix conforme au modèle fourni dans le DAO-Note d'évaluation inférieure à 80% de OUI.

2 – Critères essentiels

Évaluation technique faite sur 50 OUI comprenant :

Personnel d'encadrement (18 OUI) – Matériel à mobiliser (5 OUI) – Références du Soumissionnaire sur les prestations similaires (09 OUI) – Organisation, Méthodologie et Planning de réalisation des travaux (07 OUI) – Capacité financière (04 OUI) – Autres Pièces et Présentation de l'Offre (7 OUI).

13. Attribution

Le Marché est attribué au SOUMISSIONNAIRE présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant QUATRE VINGT DIX (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR à Yaoundé B.P. 1248, Quartier Hippodrome, 716 avenue Winston Churchill (rue 1.071) ; Tél. : 222 22-31-13 / 222 22-21-02 ; Fax : 222 23-31-90 Email : contact.sma@maetur-cameroun.com

16 – NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit 1517.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MANGA LOUIS ROGER

COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
BIS/AONO/PU/CUK/CIPM/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LA FOURNITURE DE TROIS VEHICULES
PICK-UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTE URBAINE DE KRIBI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Kribi (Maître d'Ouvrage), lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la fourniture de TROIS (03) véhicules pick-up de luxe 4x4 double cabine full option, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions régaliennes.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent vingt millions (120 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Conformément à la réglementation des marchés publics en vigueur, tout candidat: installé en territoire camerounais qui s'estimera capable de répondre dans les délais fixés, après publication de l'appel d'offres pourra valablement soumissionner

6. Financement

La fourniture des véhicules objet du présent appel d'offres est financée par le budget de la communauté urbaine de Kribi.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté sur le Site web: www.villedekribi.cm

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et retiré au Cabinet du Maire de la Ville de Kribi B.P. 45 Kribi - Cameroun - Tél. : - Fax: 222 46 14 04

info.villedekribi@vahoo.com - Site web: www.villedekribi.cm., dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA dans les caisses de la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Communauté Urbaine de Kribi (Service des Approvisionnements et des Marchés Publics) au plus tard le **08 Aout 2022 à 12 heures** précises, heure locale sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la ville de Kribi avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00bis/A0NO/PU/CUK/CIPM/2022 DU 06 JUILLET 2022 RELATIF À L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES PICK UP DE LUXE 4X4 DOUBLE CABINE FULL OPTION A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE KRIBI

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à 90 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service au fournisseur.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des marchés Publics de la Communauté Urbaine de Kribi procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 08 aout partir de 13 heures précises** dans la salle des actes de la Communauté Urbaine de Kribi. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce jugée non conforme 48h après l'ouverture des offres;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. Caractéristiques techniques du véhicule souhaité non conformes

B. Critères essentiels :

1. Présentation Générale de l'offre
2. Spécifications technique
3. Références dans les fournitures similaires
4. Capacité financière
5. Délai de livraison

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Cabinet du Maire de la Ville de Kribi B.P. 45 Kribi - Cameroun - Tél. : Fax: 222 46 14 04 - [Email: info.villedekribi@vahoo.cont](mailto:info.villedekribi@vahoo.cont) - Site web: www.villedekribi.cm.

KRIBI le 6 Juillet 2022

Le MAITRE D'OUVRAGE

SABIKANDA Guy Emmanuel

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 69/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 DU 05/07/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIELS GÉOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 127 05 3300125 2031

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
36 127 05 3300125 2031

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public des Exercices 2022 et suivants, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur :

Lot 1 : fourniture du matériel géotechnique

- un (01) pénétromètre dynamique lourd sur roue ;
- un (01) appareil de casagrande manuel ;
- un (01) cône d'Abrams ;
- un (01) compacteur automatique Proctor/CBR ;
- deux (02) courantomètres compacts à lecture directe;
- deux (02)GPS MAP 610 ;
- deux (02)GPS MAP 64 ou 64S ou 64ST ;
- cinq (05) ordinateurs portables pour le traitement des données géotechniques ;
- un (01) desktop de bureau + antivirus ;
- vingt (20) paires de chaussures de sécurité montante ;
- deux (02) livres : Fondations et procédés d'amélioration du sol (papier + numérique) ;
- deux (02) livres : Géotechnique appliquée aux projets de construction
- deux (02) livres: Théorie et pratique de la géotechnique ;
- deux (02) livres: Essais de laboratoire pour la mécanique des sols et la géotechnique.

Lot 2 : fourniture du matériel topographique

* Matériel à fournir :

- un (01) drone civil pour topographie et photogrammétrie (avec accessoires, logiciel de post traitement et vidéo de formation à l'utilisation du matériel)
- accessoires pour station totale TS06 et GPS bi-fréquence Stonex S8 plus (batteries, chargeur, embase) ;
- deux (02) ordinateurs portable pour le traitement des données d'imagerie spatiale

* Matériel à soumettre à la maintenance :

- Diagnostic, réglage, calibration et étalonnage de 02 stations totale Leica TS06 ;
- Mise à jours des Firm ware, logiciel de terrain survey basic et survey pro pour 02 stations totale Nikon Nivo 1.C.

* Prise en main du matériel fourni, pour **cinq (05) personnels** du Ministère des Travaux Publics.

Les caractéristiques des différents matériels sont détaillées dans le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total est de **cent millions (100 000 000)** defrancis CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en **deux (02) lots** comme présentés dans le tableau ci-après :



N° de lots	Prestations à réaliser	Montant prévisionnel TTC (FCFA)	Délai de livraison (jours calendaires)
Lot 1	la fourniture du matériel géotechnique	60 000 000	90
Lot 2	la fourniture du matériel topographique et la prise en main du matériel par cinq (05) personnels du Ministère des Travaux Publics.	40 000 000	
Total		100 000 000	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais Cocontractants de biens et services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget du MINTP, Exercices 2022 et suivants, **Imputation : 36 127 05 3300125 2031**,

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 et la version électronique, sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

1. Présentation des offres

1.1. Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

1.2. Pour la soumission en ligne

Les tailles maximales des volumes cités précédemment (Volume 1, Volume 2 et Volume 3) ou fichiers qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour le Dossier Administratif (Volume 1) ;
- 15 MO pour l'Offre Technique (Volume 2) ;
- 5 MO pour l'Offre Financière (Volume 3).

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

2. Remise des offres :

2.1. Pour la soumission hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **08/08/2022 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 69/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 du 05/07/2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition des matériels géotechniques et topographiques de la Direction Générale des Etudes Techniques du Ministère des Travaux Publics.

Financement : BIP du MINTP, Exercices 2022 et suivants.

Imputation : 36 127 05 3300125 2031.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2.2. Pour la soumission en ligne :

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le **08/08/2022 à 11 heures**. Par ailleurs, une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra parvenir sous plis fermés, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le **08/08/2022 à 11 heures**, et déposée contre récépissé. Ce pli devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N° 69/AONO/MINTP/CIPM-SPIAG /2022 du 05/07/2022 en procédure d'urgence pour l'acquisition des matériels géotechniques et topographiques de la Direction Générale des Etudes Techniques du Ministère des Travaux Publics.

Financement : BIP du MINTP, Exercices 2022 et suivants.

Imputation : 36 127 05 3300125 2031.

(Copie de sauvegarde) »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** pour chacun des lots. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° de lots	Cautionnement provisoire (F CFA)
Lot 1	1 200 000
Lot 2	800 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Un soumissionnaire désireux de soumissionner à plus d'un lot, devra présenter la caution de montant du lot le plus élevée.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques, ainsi que le mode de présentation prescrit plus haut seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **08/08/2022 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services des Prestations Intellectuelles et Approvisionnement Généraux (CIPM-SPIAG) placé auprès du Ministre des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics.

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'exception du cautionnement provisoire ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Les autorisations du fabricant des fournitures ou des concessionnaires agréés pour les fournitures principales suivantes :

le pénétromètre dynamique lourd sur roues (matériel géotechnique) ;

le Drone civil (matériel topographique).

- Le protocole d'accord sur les conditions d'exploitation des drones avec l'autorité aéronautique du Cameroun (Cameron Civil Aviation Authority) et l'ASECNA (Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar) pour le drone civil pour topographie et photogrammétrie (matériel topographique) ;
- Une capacité financière du soumissionnaire au moins égale à **trente millions (30 000 000) de FCFA pour le lot 1 et de vingt millions (20 000 000) de FCFA pour le lot 2** ;
- Les prospectus ou fiches techniques des fabricants de tout le matériel respectant les caractéristiques tel que détaillé dans le « Descriptif des fournitures ».

Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages ;
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;

Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS (pour les cas de soumission en ligne uniquement).

2. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur **01 critère** ;
- Planning de livraison sur **01 critère** ;
- Garantie sur **03 critères** ;
- Service après-vente sur **01 critère** ;
- Références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires et qui auront obtenu au moins un total de 06 critères sur l'ensemble des 08 critères essentiels seront éligibles à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante.

Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ième} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, sis dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme COLEPS, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 5 Juillet 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 15 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les tâches suivantes:

- **SERIE 000 : INSTALLATIONS**
- **SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS**
- **SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE**

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	Localités	Coût Prévisionnel
Lot 1	BONDJOCK	Vingt Millions de Francs (20 000 000 F) CFA.
Lot 2	LINDOI	Vingt Millions de Francs (20 000 000 F) CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Deux (02)** lots intitulés comme suit :

N° Lot	Localités
Lot 1	BONDJOCK
Lot 2	LINDOI

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **80 000F (Quatre-vingt Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 09 AOUT 2022 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°012/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 15 JUILLET 2022 POUR LES TRAVAUX DE L'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHÉ DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Quatre (04) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

N° Lot	Localités	1- Cautionnement provisoire
Lot 1	BONDJOCK	Quatre Cent Mille Francs (400 000) F CFA,
Lot 2	LINDOI	Quatre Cent Mille Francs (400 000) F CFA,

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 09 AOUT 2022 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
 - l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
 - Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).

Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 06 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51 ou 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000036/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022
POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DU
VILLAGE BASSO EN MT/BT TRIPHASEE, DAND LE GROUPEMENT BALESSING, ARRONDISSEMENT DE
PENKA MICHEL , DEPARTEMENT DE LA MENOUA , REGION DE L'OUEST.FINANCEMENT : FONDS DE
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2022 (INTERVENTION
D'URGENCE)MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DU MINEE
(FDSE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**) – intervention d'urgence, exercice 2022, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de renforcement de la ligne électrique MT/BT monophasée du village BASSO en triphasée, dans le Groupement Balessing, Arrondissement de Penka Michel , departement de la MENOUA , Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit:

- Construction de la ligne MT triphasée simple aérienne en cable Almélec 34mm² ;
- fourniture et pose d'un IACM 36 KV ;
- Fourniture et pose d'un poste de transformateur MT triphasé H61 160 KVA 30kV /B2 ;
- Construction d'un Réseau BT triphasé en cable préassemblé 3x70+NP+2EP ;
- Pose de deux (02) Branchements et abonnements Eneo (4 fils). ;
- Prestations Diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante trois millions (53 000 000) FCFA** :

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en **un (lot) unique**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**) – Intervention d'Urgence , exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **soixante dix mille (70 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, au plus tard le **17 aout 2022 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000036/AONO/MINEE/CIPM/2022 DU 13 Juillet 2022 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA LIGNE ELECTRIQUE MT/BT MONOPHASEE DU VILLAGE BASSO EN MT/BT TRIPHASEE, DANS LE GROUPEMENT BALESSING, ARRONDISSEMENT DE PENKA MICHEL , DEPARTEMENT DE LA MENOUA , REGION DE L'OUEST. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **Un million soixante mille (1 060 000) Francs CFA**

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **17 Aout 2022 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75% de Oui ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.

- Présentation de l'Offre ;
- Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Moyens matériels ;
- Moyens humains de l'entreprise ;
- Capacité financière d'un montant ? à 20 000 000 FCFA ;
- Méthodologie et Plan d'exécution ;
- Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/ANOR/CIPM/2022 DU 15 JUILLET 2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION-EQUIPEMENTE DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE : FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DES PETITES ET GRANDES MASES DU LABORATOIRE A YAOUNDE MBALLA II (QUARTIER DRAGAGE) AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR).(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité en qualité de Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre relative à fourniture et l'installation des équipements des Masses (Petites et grandes Masses) Phase I, dans le cadre du projet de construction-équipement du Laboratoire de Métrologie à Yaoundé Mballa II (Quartier Dragage) au profit de l'Agence des Normes et de la Qualité.

Le présent Appel d'Offres est Ouvert à tous les Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais exerçant dans le secteur de la métrologie.

2. Consistance des prestations

Le Consultant a pour missions fondamentales :

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant de l'administration comportent quatre missions. Il s'agit notamment de :

Mission 1. DET : Direction de l'Exécution des contrats des fournitures des équipements de masse,

Mission 2. OPC : Contrôle de la conformité des fournitures et des installations,

Mission 3. CCFI : Assistance aux Opérations de Réception et des formations ;

Mission 4. AORF : Réalisation des études préalables pour l'équipements des laboratoires de métrologie restants,

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) F CFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique.

5. Financement

Les prestations de contrôle et de vérification des conformités des fournitures et des installations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'Agence des Normes et de la Qualité, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), Service des Marchés et Contrats, sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de **50 000** (Cinquante mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **09 Aout 2022 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

“ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°000011/AONO/ANOR/CIPM/2022 du 15 JUILLET 2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE CONSTRUCTION-EQUIPEMENTE DU LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE : FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DES PETITES ET GRANDES MASES DU LABORATOIRE A YAOUNDE MBALLA II (QUARTIER DRAGAGE) AU PROFIT DE L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR). (EN PROCEDURE D'URGENCE) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres est de cinq (05) mois. Ce délai court à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances du Cameroun ou par une compagnie d'assurance agréée. La validité de cette caution devra être de **cent vingt (120) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, une pièce falsifiée, entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 09 Aout 2022 à 14 heures** très précises par la Commission de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de **quatre-vingt pour cent (80%) des points**.

12. Critères d'évaluation

13-1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- Ø Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer les pièces en question ;
- Ø Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Ø Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Ø Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- Ø Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Ø Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

13-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur cent (100) points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1	Présentation de l'offre	05 points
2	Références du Soumissionnaire	05 points
3	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	25 points
4	Qualifications et compétence du personnel pour la mission	45 points
5	Matériel et logistique de travail (véhicule, moyens de communication, dessin, traitement des données, etc.)	20 points
	Total	100 points

La note technique minimale requise pour être éligible à l'ouverture de l'offre financière est de **80 points sur 100**.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité/coût conformément aux procédures décrites dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

13. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au consultant dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante** et jugée conforme au dossier d'appel d'offres. C'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres National Ouvert restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des services des marchés de l'Agence des Normes et de la Qualité.

YAOUNDE le 15 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 15 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE LEP-MBOG, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT, UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE LEP-MBOG, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE DE LEP-MBOG, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- RESEAU CUMULE MT MONO 1X34mm² EN CABLE ALMELEC 34,4MM²
- POSTE DE TRANSFORMATION MT MONOPHASE H61 25KVA 17,32KV/B2
- RESEAU CUMULE MIXTE MT/BT MONOPHASE EN CABLE TORSADE 4X25 MM²
- RESEAU BT MONOPHASE EN CABLE TORSADE 4X25 MM²
- LES PRESTATIONS DIVERSES ;
- LE BRANCHEMENT ET INSTALLATIONS TEMOINS.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 35 000 000F (trente-cinq millions de francs) CFA

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en un(01) lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun ayant une expérience avérée dans le domaine de travaux d'électrification.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK : Secrétariat Général, auprès du « **bureau des cadres** » Tel : **691 56 99 10** dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la **commune de Bondjock** dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement auprès du **Receveur Municipal de BONDJOCK** d'un montant non remboursable de **cinquante-huit mille (58 000 F) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, E-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marquées comme telles, devront parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK **le 09 aout 2022 à 12h** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 013/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Du 15 JUILLET 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN MOYENNE ET BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA LOCALITE LEP-MBOG, ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **Sept Cent Mille Francs (700 000F) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **Trois (03) Mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 09 aout 2022 à 13h** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la Commune de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 21 éléments positifs (oui) ;
- Absence de caution de soumission dans l'offre technique ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordée par la commission.

2- Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 03 éléments
- B - Références de l'entreprise 04 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 07 éléments
- E - Matériel 03 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 691 569 910.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 14 Juillet 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE DZENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ENDOUM (INTER R0118) - EP EKANGA - CHEFFERIE OBOFIANGA - CARREFOUR ASSOK -CARREFOUR BIKOK – CARREFOUR NKONMEDZAP-CHEFFERIE AZAP ELON- CARREFOUR AKA'A : PHASE 1 ET 2, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dzeng porte publication d'un Appel d'Offres Ouvert, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la Maîtrise d'œuvre de Suivi et de Contrôle de l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Communale Carrefour ENDOUM (INTER R0118) - EP EKANGA - Chefferie OBOFIANGA - Carrefour ASSOK -Carrefour BIKOK – Carrefour NKONMEDZAP-Chefferie AZAP ELON- Carrefour AKA'A : Phase 1 et 2, dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernant l'itinéraire Carrefour ENDOUM (INTER R0118) - EP EKANGA - Chefferie OBOFIANGA - Carrefour ASSOK -CARREFOUR BIKOK – Carrefour NKONMEDZAP-Chefferie AZAP ELON- Carrefour AKA'A comprennent les opérations suivantes :

- Installation du chantier ;
- Amenée et repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Dégagement à la pelle ;
- Abattage d'arbres ;
- Déblais rocheux mis en dépôt ;
- Remblais en graveleux latéritique provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage rapide ;
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme de fossés existants ;
- Curage et remise en formes des exutoires ;
- Création des exutoires au bulldozer ou à la pelle ;
- Couche de roulement en latérite ;
- Fossés triangulaires ;
- Dalot en béton armé de 0,80x0,8 m ;
- Dalot en béton armé de 1,00x1,00 m ;
- Dalot en béton armé de 1,50x1,50 m ;
- Dalot en béton armé de 2,00x1,50 m ;
- Tête de Dalot en béton armé de 0,80x0,8 m ;
- Puisard de Dalot en béton armé de 0,80x0,8 m ;
- Tête de Dalot en béton armé de 1,00x1,00 m ;
- Tête de Dalot en béton armé de 1,50x1,50 m ;
- Tête de Dalot en béton armé de 2,00x1,50 m ;
- Réfection de platelage en bois ;
- Construction de la barrière des pluies.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Neuf Millions (9.000.000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les présentes prestations sont regroupées en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes et Cabinets de droit camerounais non exclus de la commande publique.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2022 et Suivant (Ligne Fonds routier).

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de DZENG, Tél. : **694618775**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de DZENG, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non-remboursable de Quinze Mille **(15.000)** Francs CFA payable à la Recette municipale de DZENG.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer auprès de la Mairie de DZENG, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la Mairie de DZENG, au plus tard **05/08/2022** à 11, heure très précises, revêtue de la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 / AONO/C-DZENG/CIPM/2022 DU 06/07/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU SUIVI ET DE CONTROLE DES TRAVAUX POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CARREFOUR ENDOUM (INTER R0118) - EP EKANGA - CHEFFERIE OBOFIANGA - CARREFOUR ASSOK -CARREFOUR BIKOK – CARREFOUR NKONMEDZAP-CHEFFERIE AZAP ELON-CARREFOUR AKA'A : PHASE 1 ET 2, DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinq (05) mois pour la tranche ferme et sept (07) pour la tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de **Cent quatre-vingt Mille (180 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 05/08/2022 à 12 heures**, très précise, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dzeng, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Présence d'informations financières dans l'Offre technique ;
- e) Absence ou omission de la caution de soumission ;
- f) Note technique inférieure à 70/100.

2. CRITERES ESSENTIELS :

L'évaluation des offres techniques sera faite par points sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- 1) Expérience du Bureau d'Etude 10 points
- 2) Personnel 40 points
- 3) Plan de travail et méthodologie 30 points
- 4) Moyens technique et matériels (logistique) 20 points

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre a été évaluée la mieux disante. La note Globale (NG) à attribuer au candidat sera calculée sur la base de la formule :

$NG = 70\%NT + 30\%NF$ où NT désigne la note technique et NF la note financière

La note financière sera calculée de la manière suivante :

Note Financière (NF) = $(100 \times Fm/F)$

Où Fm désigne montant de l'Offre la moins disante et F le montant de l'Offre notée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les Cabinets et Bureaux d'Etudes Techniques intéressés peuvent s'adresser à la Commune de DZENG Tel **694618775**.

YAOUNDE le 12 Juillet 2022

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 22-001/AONR /APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT
D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) EN PROCEDURE
D'URGENCE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET APME**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un consultant pour la conception et le développement d'une plateforme d'E-learning pour le compte de l'agence de promotion des PME (APME) (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

La prestation à exécuter est définie par les Termes de Référence contenus au dossier de consultation.

3. Allotissement

La prestation est en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est restreinte aux BET/Consultants retenus à l'issue de l'Avis à sollicitation de manifestation d'intérêt N° :22-002/ASMI/APME/DG/DRHFM/SMPA/2022 du 04 Avril 2022, paru dans le journal des marchés publics de l'ARMP.

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ainsi adressé aux prestataires ci-après :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	NIMBUZ Sarl	Tél : 675 924 785 / 698 863 780
2	ITE EXPERT	Tél : 675 027 996 / 695 672 684
3	YYOMAD	Tél : 655 718 909

Les candidats répondant au présent appel d'offres retenus peuvent s'associer en groupement tout en précisant sa nature conjointe ou solidaire dans la convention.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'APME, à hauteur de **40 000 000 (quarante millions) francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication à l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (D.A.O) peut être retiré par les soumissionnaires auprès du Chef de Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises située à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA ; Tél. 242 04 82 55 contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA**, payable dans le **compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres.
La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies et **copie numérique** sur support CD ou clé USB et d'une **copie de l'offre financière témoin** portant la mention «**l'offre financière témoin** » marqués comme tels et déposés au Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA) contre décharge au plus tard **le 12 Août 2022 à 12 heures**, heure locale et devront porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 22-001/AONR/ APME/CIPM/2022 DU 13 JUILLET 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME D'E-LEARNING A L'AGENCE DE PROMOTION DES PME (APME) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.** »

NB : Les offres doivent être accompagnées d'une copie numérique

9. Delai de Livraison

Les prestations, objet du dossier d'appel d'offres seront exécutées à Yaoundé dans un délai de quatre (04) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumission devra être assortie d'une caution de soumission dont le montant est égal à **800.000 (Huit Cent mille) de francs CFA**. Cette caution se présente sous la forme d'une garantie émise par **un organisme financier** (établissement bancaire ou une compagnie d'assurance **agrée dans la branche caution**) agréé par le Ministère des Finances conformément à la réglementation en vigueur, ou d'un chèque certifié émis par une banque agréée par ce département ministériel. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps dans la salle de réunion de l'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises, **le 12 Août 2022 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (un représentant par soumissionnaire) dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières se fera après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure au seuil de qualification.

12. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :

- 1) note technique inférieure à **80** points sur 100 ;
- 2) absence du personnel demandé ;
- 3) absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h ;
- 4) fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 5) présence d'informations financières dans l'offre technique
- 6) Absence de la caution de soumission ou montant de la caution non conforme.

Critères d'évaluation : Evaluation des propositions techniques

Critères et système de points utilisés lors de l'évaluation de l'offre technique (100 points)

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Présentation de l'offre	02
02	Référence des prestations	25
03	Compétence et qualification du personnel proposé	53
04	Moyens techniques et matériel	05
05	Compréhension de la mission, Méthodologie et planning	15
Total des points		100

Le seuil de qualification des offres techniques est fixé à 80/100.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié présentant l'offre évaluée mieux-disante c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée. Cette appréciation globale étant déterminée par un système de pondération de **80%** et **20%** respectivement sur les notes des offres techniques (NT) et financières (NF) : $NG = 80\% * NT + 20\% * NF$.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date de leur dépôt.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés, du Patrimoine et des Approvisionnements (SMPA), au siège de l'APME, sis à Tsinga, Boulevard du Sultan NJOYA, B.P : 35 186 Yaoundé, Tél : 242 04 82 55/696 00 57 96.

– **Corruption et manœuvres frauduleuses** : Les Présidents, les acteurs de la passation des marchés des services du Maître d'Ouvrage et Membres de la commission et les Prestataires doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses.

YAOUNDE le 13 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !